

NÉCROLOGIE

Le Docteur Léon BEZARD

A la suite d'une longue et douloureuse maladie, le docteur Léon Bezard est mort le 20 mars dernier.

C'est une perte très sensible pour le corps médical tougeau qui comptait en lui un de ses membres les plus distingués et un praticien remarquable.

Né à Tours, le 7 mars 1843, Léon Bezard, au sortir du Lycée, commença ses études médicales à l'École de notre ville, dont il fut deux fois lauréat et obtint le prix Tonnelé; il y eut comme professeurs Saturnin Thomas, Duclos, Charcellay, Frédéric Leclerc, Herpin, le fils, qui lui inculquèrent les principes de la vraie clinique.

Interne des hôpitaux de Paris en 1865, il soutint, en décembre 1868, une thèse de doctorat très appréciée : *Recherches sur l'emphysème traumatique consécutif aux fractures de côtes*, et vint se fixer dans sa ville natale où l'attendait le plus bel avenir.

Médecin-adjoint de l'Hospice général de Tours, dès le début de sa carrière, il fut, peu de temps après, nommé médecin en chef, puis administrateur à vie de l'Asile Gatiens de Clocheville, et sut, pendant les 25 années qu'il remplit ces importantes fonctions, faire de cet établissement l'un des hôpitaux d'enfants les mieux organisés qu'il y ait en France. Il était également médecin des Maisons de Convalescence et des Apprentis Tonnelé.

S'occupant très activement des questions d'intérêts professionnels et plus spécialement du mouvement syndical, le docteur Bezard fut président du *Syndicat d'Indre-et-Loire* où sa ferme direction marqua, pour cette compagnie, une période de grande prospérité.

Membre de la *Société Médicale d'Indre-et-Loire*, il aimait souvent à y faire des communications; les recueils des travaux ont conservé le souvenir des notes qu'il présentait sur : *La pneumatose gastro-intestinale* (avec Viollet), *Un cas de rétention du placenta*, *La pseudo-méningite cérébro-spinale*, *La grippe compliquée de purpura*, etc., etc.

Avec le docteur Grasset, il publia, en 1895, l'une des premières statistiques relatives au traitement de la diphthérie par le serum de Roux, d'après une longue série d'observations prises à l'Asile de Clocheville et dans sa clientèle privée.

Dernièrement (1905) il donnait, dans le *Petit Indépendant Médical*, deux observations de *Leucémie myélogène* qui contribuèrent à élucider certains points d'une question encore peu connue.

Collaborateur de *La Gazette Médicale du Centre* depuis sa fondation, il fit paraître, chaque année, dans ses colonnes la *statistique du service de Médecine de l'Asile de Clocheville* commentée avec de judicieuses réflexions.

Notre regretté compatriote était membre correspondant de la Société médicale des hôpitaux de Paris.

Médecin des pauvres, Léon Bezard consacrait une grande partie de son temps aux déshérités de ce monde et était

inscrit, comme membre actif, à un grand nombre de Sociétés de bienfaisance.

Depuis quelques mois, il avait dû abandonner la médecine active, terrassé par la maladie et accablé par la douleur qu'occasionnèrent coup sur coup la mort d'un fils affectionné, et celle d'une épouse partageant son existence toute de charité et de dévouement.

Son souvenir vivra longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ayant connu avaient su apprécier l'aménité de son caractère, la largeur de ses idées, la compétence du praticien et la sincérité de l'ami.

La Gazette Médicale du Centre s'associe au deuil de ses enfants et envoie tout particulièrement à son gendre, le docteur Grasset, l'expression de sa très vive sympathie.

DISCOURS PRONONCÉS SUR LA TOMBE DU DOCTEUR LÉON BEZARD

M. Fauchoux, administrateur de l'Asile de Clocheville et ami personnel du défunt, a pris le premier la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Il y a quelques jours, nous déplorions la mort qui frappait si péniblement l'Asile de Clocheville.

Je ne croyais pas que sitôt, j'aurais le douloureux honneur comme Président du Conseil d'administration de cet Asile et au nom de ce Comité, de rendre un dernier hommage et exprimer un suprême regret au seuil de la tombe de celui qui, depuis l'ouverture de notre Hôpital, en fut le médecin en chef.

Pouvais-je mieux faire, en 1881, que de le désigner au choix de la fondatrice pour les débuts toujours difficiles de l'œuvre importante qu'elle venait de créer ?

Notre camaraderie d'enfance, notre amitié de jeunesse, nos relations journalières d'âge mur m'en faisaient un sympathique devoir; son titre d'ex-interne des hôpitaux de Paris et la notoriété dont il jouissait déjà dans la ville de Tours, m'en prescrivait l'obligation.

En effet, après avoir été côte à côte au Lycée de Tours, l'étudiant en médecine et l'étudiant en droit ne se quittaient point à Paris; ils revenaient à quelques mois de distance se fixer à Tours pour y vivre, travailler chacun dans sa sphère et y vieillir.

Le docteur Bezard a toujours apporté, dans l'exercice de ses importantes fonctions à l'Asile, un zèle et une scrupuleuse exactitude demeurée proverbiale.

Pour lui, jamais de loisirs ni de repos. Il ne connaissait pas les jours fériés, quand il s'agissait de donner des soins aux enfants; les événements les plus impérieux de son existence n'eurent jamais le don de le distraire de ses visites quotidiennes, l'Asile de Clocheville primait tout dans sa vie.

Il avait promis son dévouement entier à la direction des services dont il avait été chargé; en homme d'honneur il a tenu parole jusqu'au jour où le mal l'a terrassé.

Aussi Mme de Clocheville, en le voyant à l'œuvre, s'était-elle empressée à exprimer le désir, dans son testament, que les fonctions qu'elle lui avait confiées, ne fussent pas soumises à la discussion souvent capricieuse d'une élection.

Le docteur Bezard avait été ainsi nommé membre du Comité d'administration de l'Asile.

Il s'est toujours montré d'une grande assiduité à nos réunions et a toujours défendu les règles et les traditions inspirées par Mme de Clocheville.

Toutes les excellentes qualités du docteur Bezard n'étaient égalées que par sa modestie professionnelle, vertu si rare aujourd'hui !

Il répugnait à la droiture de son caractère de solliciter directement ou indirectement un honneur quelconque.

Il n'en est pas un seul de sa profession, chargé d'autant de services divers, qui se soit autant prodigué auprès des déshérités de la fortune et des œuvres de charité sans être l'objet d'une distinction. C'est que tout cela, il le faisait par devoir, toutes ses satisfactions, il les puisait dans son accomplissement, il ne souhaitait et n'attendait rien de plus.

Il m'est impossible, à moi, qui l'ai si intimement connu, de ne pas dire un mot de sa vie privée, elle fut exemplaire ! Bezard, soutenu par une compagne bonne et charmante, fut toujours admirable pour les siens.

Ses années auraient donc dû s'écouler au milieu de cette douceur familiale, si une existence humaine pouvait suivre et achever son cours sans revers.

Un matin, Bezard encore enfant était arraché du collège, son père venait d'être enlevé à la fleur de l'âge ; puis c'est son fils, l'espoir de son nom, qu'une cruelle maladie a fauché à 30 ans.

Puis, enfin, c'est la mère, encore jeune, qui disparaît après son fils. Bezard a donc eu à payer largement son tribut à la douleur.

Il aurait pu vivre encore sous le charme de la famille qui lui restait ; malgré son courage, ces derniers deuils l'avaient brisé, bien qu'il fût soutenu par une foi religieuse qui avait empêché le doute, le doute de la désespérance d'envahir son esprit un seul instant.

Il est mort en vrai chrétien ! Ce sera la consolation de ceux qui lui restaient et l'aureole du souvenir qu'ils garderont de leur père « le bon docteur Bezard. »

Au nom des pauvres de Tours et du Comité d'administration de l'Asile Gaten de Clocheville, docteur Bezard, merci !

Et moi, mon vieux camarade, dans l'espoir si réconfortant de l'au-delà, je viens te dire, au revoir !

DISCOURS DE M. LE D^r BOUREAU,

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS D'INDRE-ET-LOIRE.

MESSIEURS,

L'Association des médecins d'Indre-et-Loire a tenu à exprimer sur la tombe du docteur Bezard les sentiments de vive sympathie dont elle l'honorait.

Elle a voulu rendre un dernier hommage au confrère dont elle appréciait la dignité et la correction, et au médecin qui dans sa vie médicale sut garder une haute idée de ses devoirs.

Cette religion du devoir, ce respect des obligations professionnelles, M. Bezard les mit en pratique sous leur forme la plus scrupuleuse.

Sa vie avant tout consacrée à ses malades, il leur sacrifiait et ses distractions et son repos.

Ses relations confraternelles étaient empreintes d'une aimable cordialité et la large tolérance dont il s'inspirait lui permettait d'accueillir avec empressement les idées d'autrui.

La plus grande partie de sa longue carrière médicale fut consacrée aux malades des hôpitaux ; comme interne à Paris, comme médecin à l'hôpital de Tours et enfin comme médecin en chef de l'asile de Clocheville.

Il faut, messieurs, pour creuser ainsi pendant 40 ans un sillon que rien ne fait dévier de la ligne droite plus de fermeté de caractère, un labeur plus soutenu que pour accomplir bien des actions d'éclat.

Un savant illustre dont la science déplore la mort récente, M. Berthelot, écrivait avant de mourir : « La fin de la vie humaine est triste, non seulement par son terme inévitable, mais surtout par le départ « successif de tous ceux qui nous ont aimés et qui se sont associés à « nos pensées, à nos sentiments. »

« Elle l'est encore par ce lot de douleurs qui accompagnent la lente « destruction de notre organisme. »

« Le plus souvent on ne peut mourir tout d'un coup. C'est un esca- « lier dont on descend peu à peu les marches. »

Notre confrère Bezard a parcouru toutes les étapes de cette voie douloureuse.

Il vit disparaître et son fils et la compagne de sa vie. Il vit avec la lucidité d'un médecin sa fin s'approcher lentement.

Discutant ses douleurs, interprétant les plus tristes présages, s'en entretenant avec ses visiteurs, il accepta la mort avec la sérénité du sage, et la subit avec un courage simple et tranquille comme le dernier devoir qu'il ait eu à accomplir.

Il laissera dans l'esprit de tous l'image d'un confrère bienveillant et d'un médecin pour qui l'unique objectif d'une vie entière fut d'unir sa conscience professionnelle au dévouement d'un homme de cœur.

DISCOURS DU DOCTEUR LAPEYRE

MESSIEURS,

Au nom du Syndicat Médical d'Indre-et-Loire dont les membres sont aujourd'hui étroitement groupés autour de ce cercueil, je viens adresser un suprême adieu au confrère aimé et respecté de tous que fut le docteur Bezard.

L'heure triste de la mort ne peut faire oublier à notre Société la dette de reconnaissance qu'elle a contractée vis à vis de notre regretté collègue. Des premiers, en effet, Bezard se donna à la réussite de cette œuvre d'union que constituent les Syndicats médicaux. Dès 1904, il devenait vice-président, bientôt à la mort du docteur Thomas, la confiance unanime de ses confrères l'investissait des délicates fonctions de président.

Sans aucun doute, il eût gardé ce poste d'honneur jusqu'à la fin, s'il n'avait, il y a trois ans, donné sa démission à l'heure où déjà frappé par la maladie, il ne pouvait plus donner à notre Société, comme jadis, toute son énergie, toute son activité.

Nul n'eût donc été plus qualifié que notre président actuel, le Dr Chaumier, son immédiat successeur, pour dire le rôle considérable qu'avait eu Bezard dans la formation et la prospérité croissante du Syndicat Médical d'Indre-et-Loire. Le Dr Chaumier, souffrant, a été obligé aujourd'hui de renoncer à prendre la parole : je suis chargé par lui d'exprimer à la famille du Dr Bezard les vifs regrets qu'il en éprouve.

Puiss-je dire aussi bien que lui le vide causé dans nos rangs par la mort de notre ancien chef.

Ce qui, entre tant d'autres qualités, caractérise peut-être le plus fortement Bezard, c'est qu'avant tout il fut profondément médecin, épris de son art, médecin attaché à toutes les traditions d'honneur de notre profession.

En dehors des instants consacrés par lui à sa famille ou encore au culte de la musique classique, il fut tout à ses malades, tout à ses confrères. Issu d'une vieille famille tourangelle, comptant parmi les plus honorables de la cité, Bezard, après de bonnes études à Tours, où il obtenait le prix Tonnellé, était brillamment reçu au concours de l'Internat de Paris, et rentra en 1869 dans sa ville natale, pour y poursuivre pendant 38 ans l'exercice de la profession médicale.

Ses talents, sa haute probité professionnelle, lui assurèrent presque dès ses débuts une nombreuse et brillante clientèle.

Médecin adjoint à l'hôpital général, il devenait bientôt, de par la confiance entière de Mme de Clocheville, médecin en chef et administrateur de cet hôpital d'enfants, auquel il a consacré 25 années de sa vie, qu'il a vu grandir avec amour et dans lequel il laisse un digne successeur, son genre, le Dr Grasset. Ainsi, cette extraordinaire activité que nous lui avons tous connue trouvait pleinement à s'exercer.

Je ne puis me rappeler sans émotion son dévouement de tous les instants près de ses malades, sa merveilleuse ponctualité dans son service d'hôpital, le stoïcisme avec lequel nous l'avons vu, même frappé par les deuils les plus cruels, poursuivre sans trêve sa carrière, courir au chevet des humbles pour leur donner tous ses soins.

Ceux-ci ne l'ont pas oublié ; ils sont venus nombreux aujourd'hui en témoignage du fidèle attachement qu'ils gardaient jusqu'au bout à leur bon docteur.

Au syndicat où, comme secrétaire, j'ai su mieux que personne apprécier son influence, Bezard fut un président aimé et écouté de tous. Dans ce rôle difficile d'arbitre qui lui incombait souvent, il avait la plus précieuse des qualités, la volonté bien nette de rétablir l'union et la sympathie. L'impeccabilité qu'il apportait lui-même dans l'exercice de sa profession donnait à son opinion ou à son jugement une autorité considérable.

Beaucoup s'inclinaient devant la décision du Dr Bezard, qui eussent peut-être contesté l'autorité du Président du syndicat.

Hélas ! toutes ces qualités, toute cette bonté n'ont pu préserver notre vénéré Président des malheurs venus l'accabler en ces dernières années.

Touché dans ses affections les plus chères, par la mort de son fils, par celle de sa femme tendrement aimée, il resta frappé à mort.

Nous ne le vîmes plus parmi nous, seuls ses malades le virent encore, bientôt même il dut s'arrêter en proie à de cruelles souffrances avec la certitude d'une mort prochaine.

L'affection de sa fille, de son genre, de ses petits-enfants, put seule adoucir l'amertume de ses derniers jours.

Sa mort, Messieurs, laisse un grand vide dans le corps médical tourangeau, mais elle laisse aussi un grand exemple, celui du médecin homme de bien que tous regrettent et pleurent.

A son digne genre, notre confrère le Dr Grasset, à sa fille, à ses petits-enfants bien jeunes encore, j'adresse en votre nom et au mien l'hommage de notre douloureuse sympathie.

A vous, mon cher Président, une dernière fois adieu.

DISCOURS DE M. DRAKE

MESSIEURS,

Au nom de la Société des Amis des Arts j'apporte à celui qui fut son vice-président un suprême témoignage de reconnaissance et d'affection. Depuis treize ans il faisait partie de notre bureau; mais il y avait plus longtemps encore qu'il était des nôtres. Il était l'un de nos premiers fondateurs, et toujours nous l'avions vu dévoué à notre œuvre et apportant à nos travaux son concours actif que rendaient encore plus précieux son affabilité et sa courtoisie, jusqu'au jour où des deuils cruels, en le frappant dans ses plus chères affections, menacèrent sa santé et sa vie.

Amateur éclairé, artiste passionné, il consacrait à la musique le temps que la science et ses malades lui laissaient, charmant ainsi ses loisirs, et charmant aussi ceux des autres; car il fut l'un des initiateurs de ces séances de musique de chambre dont tous ceux qui s'occupent d'art ont gardé ici le souvenir.

Dans la personne du docteur Bezard, la Société des Amis des Arts fait une véritable et sensible perte, et ceux qui furent, il y a plus de vingt-cinq ans, les créateurs de cette association, seront plus particulièrement frappés, en voyant disparaître l'un de leurs plus chers collaborateurs. En lui adressant, au nom de mes collègues, un suprême adieu, et un pieux hommage, je prie les membres de sa famille, groupés en deuil autour de sa tombe, de recevoir l'hommage de notre profonde sympathie.

DISCOURS DU DOCTEUR WOLFF

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

Je viens, au nom de la Société protectrice de l'Enfance d'Indre-et-Loire, remplir la très pénible mission d'adresser un suprême adieu à son président, le Dr Bezard.

Depuis de nombreuses années, presque depuis sa création, cette Société le comptait au nombre de siens; longtemps vice-président, il avait accepté enfin la présidence.

Le Dr Bezard a, par conséquent depuis plus de 25 ans, consacré à cette Association protectrice de nos enfants deshérités et faibles toute sa sollicitude, tout son dévouement.

Je viens apporter ici l'hommage de notre très profonde gratitude et dire aussi combien chez lui l'amour de ses semblables a toujours été une constante préoccupation, combien il s'intéressait au sort des humbles, des petits et s'efforçait d'améliorer leur situation.

Nous le voyons médecin de l'hospice général d'abord, puis de l'Asile de Clocheville où il se consacre encore tout entier aux enfants, apportant dans toutes ses fonctions le même zèle, le même dévouement, la même régularité.

Ce qui a caractérisé le Dr Bezard c'est la bonté, c'est la charité.

Nous conserverons le souvenir très vif des rapports si cordiaux qu'il avait avec tous, de l'aménité de son caractère, de la sûreté de ses relations.

Au nom de la Société protectrice de l'enfance, au nom des nombreux petits enfants auxquels il s'est dévoué, je dis au Dr Bezard un dernier adieu.

Que sa famille, très éprouvée déjà par des deuils cruels, frappée de nouveau dans ses affections les plus chères, veuille bien recevoir l'assurance de notre sympathie émue, de nos condoléances les plus sincères.

DISCOURS DU DOCTEUR BARNEVELD

MESSIEURS,

C'est au nom de la Société Médicale d'Indre-et-Loire, dont le docteur Bezard fut pendant de longues années membre du bureau, que je viens sur cette tombe adresser un suprême hommage à l'homme, au médecin, dont le décès prématuré plonge aujourd'hui dans le deuil sa famille, ses amis, ses confrères.

Depuis longtemps Bezard souffrait d'un mal qui ne pardonne pas; depuis longtemps la mort l'avait marqué de son sceau fatal, nous le savions tous. Et cependant, ce fut une impression de tristesse générale lorsque sa fin fut connue. C'est que cet homme excellent était universellement sympathique, ses malades connaissaient son dévouement, sa bonté; ses confrères tenaient en particulière estime ses hautes qualités de clinicien et sa courtoisie. Aux yeux de nous tous, il personnifiait le labeur médical éclairé et probe.

Bezard s'est éteint avec la calme sérénité d'une existence noblement remplie. Ce fut un médecin, ce fut un homme et c'est le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre.

Adieu, cher et vénéré collègue, adieu; que nos regrets vous accompagnent au champ du repos; qu'ils soient pour vous les asphodèles dont les Grecs aimaient à fleurir leurs tombeaux.

AVANT-PROPOS

des Lettres de Gui Patin

Personne n'ignore que le recueil des lettres de Gui Patin constitue une des contributions les plus curieuses à l'histoire du XVII^e siècle. Véritable journal improvisé au jour le jour, mordante chronique rédigée par une des plumes les plus brillantes, les plus alertes, les plus spirituelles et les plus satiriques de l'époque, cette correspondance incessante, soutenue, sans défaillance, pendant plus de quarante années, évoque devant nous, dans la succession régulière du temps — avec leur fixité ou leurs transformations, — les mœurs, les institutions, les idées, les traits et les caractères de deux générations. Rien ne manque à cette peinture, ni les portraits des hommes du jour, ni le tableau des événements qui se déroulent à la Cour et à la ville, ni le récit des faits sociaux, politiques, religieux ou militaires, ni les nouvelles annonçant les livres qui viennent de paraître, et qui sont de véritables bibliographies du siècle, ni naturellement, celles qui concernent la médecine et la Faculté dont l'auteur a tracé une histoire que nous n'aurions pas sans lui, et qui intéresse, au plus haut degré, les médecins et les lettrés.

De ces lettres écrites avec un esprit, une facilité de style et une érudition tant de fois célébrés et qui font de Patin un des auteurs les plus originaux de son siècle, les édi-

NÉVROSES CONVULSIVES, SPASMODIQUES, DOULOUREUSES, PHOBIES

Névropathies, Névralgies faciales et intercostales, Céphalalgies,
Tics, Epilepsie, Chorée, Insomnies, Douleurs physiques, Crampes musculaires

VALÉRAL-PUY

Succédané plus actif des
Valérianates et des Bromures
Odeur et saveur agréables
Tolérance absolue

Dose: Une cuillerée à café contient 1 gr. de Valéral. — 1 à 3 cuillerées à café par jour dans de l'eau

CAPSULES CURATIVES A. PUY

(Enveloppe de Gluten soluble)
Dosées à 0 gr. 20 d'Hypophosphite de Gaiacol neutre

Contre les affections des voies respiratoires et broncho-pulmonaires, Catarrhes.

Antibacillaires et reconstituantes — Jamais d'hémoptysies

Echantillons, Littérature: P^{cie} PUY, Grenoble. — Dépôt: toutes les bonnes Pharmacies

tions ont été multiples. On n'en connaît pas moins de cinq groupes, réédités ou réimprimés chacun plusieurs fois, ce qui porte, au moins, à quinze, leur nombre connu. Eh bien ! — on ne le sait que trop — toutes ces éditions sont défectueuses, et si, comme l'a dit Chereau, l'illustre critique revenait au monde, il ne reconnaîtrait plus sa correspondance. Les éditeurs ne se sont pas contentés d'écarter, à leur convenance, une quantité considérable de documents tous inédits, et de la plus haute valeur historique, mais ils n'ont pas hésité aussi à supprimer de nombreux passages de ceux qu'ils ont publiés. Ils ont été plus loin encore : ils n'ont pas reculé devant l'altération des textes, devant la falsification de la pensée de l'auteur ; ils ont corrigé son manuscrit, remplacé une expression forte et juste, telle qu'elle jaillit de sa plume, par un mot terne ou insignifiant ; modifié, à leur gré, des passages entiers, donné des analyses de ces passages, au lieu de leur texte complet ; rattaché, après des coupures opérées sans frein et sans mesure, deux ou trois lettres ensemble ; ou bien, au contraire, divisé une lettre en plusieurs et forgé ensuite, de toutes pièces, des raccords plus ou moins ingénieux, pour combler les solutions de continuité qui résultaient d'un semblable travail. Toutes ces éditions, dont la plupart sont calquées les unes sur les autres, reproduisent les errements des précédentes, en y ajoutant leurs propres fautes, sans en excepter la dernière, la seule moderne, celle de 1846 due à M. Reveillé-Parise.

Cependant, malgré ces graves défauts qui les déparent et qui ne sauraient même trouver quelque excuse dans les habitudes des publicistes du temps, on doit savoir gré à ces vieux éditeurs d'avoir, par des impressions multiples d'une des œuvres les plus piquantes et les plus originales de la langue et de l'esprit français, contribué à développer dans le monde le domaine de notre littérature nationale. L'Europe savante accueillit, en effet, avec empressement, ce recueil de lettres, dont les éditions se succédèrent avec une extrême rapidité et comptèrent, partout où on pensait, à Paris, à Lyon, à la Haye, à Amsterdam, à Francfort, à Cologne, à Berlin et à Londres, pour ne citer que des capitales intellectuelles, autant de lecteurs qu'il y avait de lettrés.

Cet hommage rendu aux anciens éditeurs n'atténue en rien, on le comprend, les tares qui ont vicié leur initiative, et ne peut surtout faire disparaître l'urgence d'une publication nouvelle. Depuis longtemps celle-ci s'impose. Elle a été réclamée par tous ceux qui ont le culte de la littérature du xviii^e siècle et qui considèrent que l'œuvre d'un des écrivains les plus originaux de cette brillante époque a été indignement interprétée. Déjà en 1760, Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, avait conçu le dessein de réunir et de faire paraître la correspondance complète de Patin, accompagnée de notes. Ce projet ne put avoir de suites. Il n'a pu, depuis, être jamais réalisé. Reveillé-Parise donna l'édition de 1846. Mais on sait ce qu'est cet ouvrage, jugé si sévèrement par Sainte-Beuve et dans lequel la seule innovation consiste en d'insignifiantes remarques placées au bas des pages, qui sont plutôt des critiques prudhommesques que des éclaircissements du texte. Deux érudits d'un talent supérieur, dont l'un appartenait à cette pléiade de savants qui ont fait de notre Ecole des Chartes le foyer le plus actif et le plus brillant des lettres françaises et dont l'autre a laissé la mémoire d'un historien des plus laborieux, MM. de Montaiglon et Tamisey de la Roque, reprirent, dans ces derniers temps, l'ample projet de Formey. Mais il semble bien que la fatalité s'est attachée à frapper les éditeurs modernes des lettres de Patin. A peine ces écrivains avaient-ils groupé les docu-

ments concernant leur travail et commencé les annotations du premier volume, qu'un déplorable incendie venait consumer, sans épargner ni une lettre, ni une note, les matériaux qu'ils avaient patiemment amassés (1895).

Nous n'avons pas voulu nous laisser arrêter par des précédents aussi décourageants, et, sans avoir la présomption de nous comparer à ces savants éminents et d'espérer conduire, aussi bien qu'eux, à bonne fin, une tâche difficile, nous avons cru qu'il nous était permis de recueillir l'héritage d'une pensée que la mort leur a aujourd'hui définitivement ravie et d'essayer, à notre tour, de donner au public lettré et au corps médical cette édition, depuis si longtemps attendue et si malheureusement ajournée. Celle-ci manqué, non seulement à l'histoire générale, mais aussi, à l'histoire de la Médecine qui, en ces derniers temps, paraît s'être heureusement ressaisie, après une trop longue période de sommeil. Si, en effet, notre auteur, par son esprit philosophique, son profond sens critique, sa vaste érudition, son génie épistolaire si particulier, sa description d'une fraction très étendue des mœurs et de la littérature française sous Louis XIII et Louis XIV, occupe un rang important dans ce qu'on a appelé, avec un si juste à propos, la « République des lettres, » il appartient aussi, surtout — avec une marque si caractéristique et si saillante qu'on peut dire qu'il représente toute une époque — à l'histoire de la médecine. Sans doute, la célébrité de Patin enorgueillit de la science, cependant bien restreinte de son temps, à un si haut degré, qu'elle sembla marquer pour lui l'extrême limite des progrès de la médecine — présomption dont, à une époque plus moderne, d'autres esprits non moins distingués devaient offrir, du reste, de nouveaux exemples — lui est venue du côté où il devait le moins l'attendre. La postérité dédaignant, en effet, les billes doctrines, a condamné, en bloc, et sans appel, le côté par lequel ce médecin — auteur de nombreux travaux d'érudition scientifique et appartenant à l'élite des praticiens de son temps — pouvait, en définitive, se croire un homme supérieur. Et, elle a précisément, et uniquement, conservé de lui celle de ses œuvres qu'il dut considérer comme la moins importante, ses lettres écrites, au jour le jour, avec tout le laisser aller de l'improvisation, sans retouches et presque sans ratures, sans avoir jamais été ni préparées ni corrigées, ni même relues, et pour lesquelles il fut loin — comme certains épistoliers illustres — de viser la vogue flatteuse des salons mondains ou les succès retentissants de librairie. La fortune — comme les livres — a ainsi de ces destinées.

Mais, à ce vendict, il y a une réserve à faire et l'histoire spéciale n'a pas pu ne pas s'arrêter au rôle considérable et qui dépasse la mesure ordinaire, occupé par Patin à la Faculté de Médecine de Paris. C'est là un des aspects les plus caractéristiques de l'homme, et les écrivains médicaux, — tout en portant sur lui des appréciations diverses — l'ont tous mis, avec raison, en lumière ; car, c'est par ce côté qu'il entre, vivant et agissant, dans l'histoire de la médecine. — De ce grand corps universitaire, il est, en effet, l'expression même, l'image fidèlement reflétée à travers les siècles et il en incarne à un si haut degré, et avec tant de force, les traits fondamentaux, les principes les plus élevés et les traditions les plus respectables, comme les idées les plus contestées et les sentiments les plus injustes, que son histoire se confond, pendant cinquante ans, avec la sienne et que sa biographie devra être nécessairement l'histoire de la Faculté elle-même. Et quand celle-ci, menacée dans son indépendance par le pouvoir royal, dont Renaudot est l'instrument très conscient, ébranlée dans ses immuables doctrines par les décou-

GRAND Cabinet d'Applications

Orthopédie, Prothèse, Bandages

HENRI KURRER

Spécialiste herniaire de Paris

DIRECTEUR

TOURS

1, Rue des Halles, 1

ENTRÉES PARTICULIÈRES : 1° dans le couloir, 1, rue des Halles; 2° par la Pharmacie TOUILLET, 31, rue Nationale.

GYMNASTIQUE MÉDICALE

CORSETS ET APPAREILS CONTRE TOUTES LES DÉVIATIONS.

JAMBES ET BRAS ARTIFICIELS

Salle Spéciale pour le moulage des Sujets

Opérations médicales d'après les Docteurs Spécialistes de Paris, Corsets de grossesse en Tricot B B (déposé)

BANDAGES DE TOUS SYSTÈMES EN TOUS GENRES

Bandage avec ressort { " L'INTERCHANGEABLE " }
Bandage sans ressort {

(Modèles déposés, propriété exclusive)

SPENSOIRS SPÉCIAUX POUR HERNIE IRREDUCTIBLE URINAUX PERFECTIONNÉS pour HOMME et FEMME (Modèles déposés)

URINAUX SPÉCIAUX POUR VIEILLARDS

Appareils { pour extrophie de la vessie pour anus contre nature.
Bas et Ceintures élastiques en tous les Tissus

INSTRUMENTS de CHIRURGIE. BROUSSES MÉDICALES. — PHARMACIE PORTATIVE

Essoires de pharmacie. — Coussins pour malades. Pansements de toutes marques. — PÈSE-BÉBÉS.

TÉLÉPHONE 4-25

TA. — Quelle que soit la localité, et dès l'appel du Docteur, M. Kurrer se rendra auprès de lui avec les instruments, pansements, appareils (gouttières, attelles, etc., etc.) qui lui seront indiqués.
Nous garantissons les articles et appareils techniques à ceux des Maisons de Paris et avec mêmes conditions avantageuses faites au M. Médical.

ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO

Très agréable au goût

Préparation à base de plasma musculaire, inaltérable
GRANDE RESSOURCE POUR MALADES AFFAIBLIS ET SANS APPÉTIT
4 à 8 cuillerées par jour selon les cas. — Paris, 20, Place des Vosges et Pharmacies

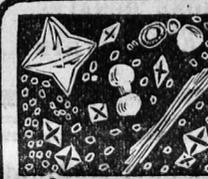
TRAITEMENT PHOSPHO-ARSENIO-HÉMATIQUE
NOUVELLE MÉDICATION RECONSTITUANTE
Phospho-Méthylarsinate et nucléoglobine.
Véritable Spécifique des *Dyscrasies consomptives*.
SIROP, DRAGÉES ET AMPOULES DE
NERVOCITHINE TISSOT
RÉGÉNÉRATEUR DE LA CELLULE
« Le pouvoir actif de deux substances combinées est plus fort que la somme de la puissance de chacune ».
INDICATIONS : Chloro-Anémie, Fatigue, Surmenage, Troubles de Croissance et de la Nutrition, Diabète, Leucémie, Néo-plasie, Impaludisme et toutes Débilité.
Prescrire : NERVOCITHINE TISSOT. — MODE D'EMPLOI : 2 à 5 dragées par jour aux repas, ou 2 à 6 cuill., ou 1 à 2 injections.
Dépôt : PARIS, 34, Boulevard de Clichy.



MALADIES DE LA CIRCULATION
CŒUR : insuffisance et rétrécissement des orifices, ARTERES et VEINES : Phlébite, Hémorragies, Hémiplegie, Œdèmes chroniques, Congestions, Ulcères variqueux, Varicoèles, Albuminurie, Pertes, Accidents du Retour d'âge, Hémorroides, Varices, Sclérotique, par compression veineuse.
HAMAMELIS NATTON
HAMAMELIS VIRGINICA GRANULÉ (Noisetier de la Sorcière)
Représentant exactement 0.50 de plante fraîche par cuillerée à café de granulé ou 10 gouttes.
Expérimenté par un grand nombre de médecins des hôpitaux, l'HAMAMELIS NATTON a été reconnu comme spécifique souverain de toutes les maladies du système sanguin.
DOSE : 1 à 6 cuill., à café dans de l'eau, du vin ou du lait, répétée 2 fois par jour.
Dépôt : 34, Boulevard de Clichy, PARIS, et toutes Pharmacies.



DIATHÈSE URIQUE
PIPERAZOL TISSOT
(PIPERAZINE LITHINÉE)
Le MEILLEUR DISSOLVANT des calculs et concrétions uratiques ou biliaires.
JAMAIS de CONTRE-INDICATION
RHUMATISMES, GOUTTE, GRAVELLE, COLIQUES NÉPHRÉTIQUES et HÉPATIQUES, MIGRAINES, URICAIRE, URINES CHARGÉES, etc.
Dose : Une cuillerée 2 à 3 fois par jour dans un verre d'eau. — DÉPÔT : PARIS, 34, B^e de Clichy, et toutes Pharmacies.



Maladies de l'Estomac et de l'Intestin
CHARBON TISSOT
AGGLOMÉRÉ au GLUTEN, AROMATISÉ à l'ANIS
Très légèrement additionné de Benzoate de Naphтол.
ABSORPTION FACILE — PAS DE BRULURES — PAS DE NAUSÉES
Pouvoir absorbant considérable.
DIGESTIONS PENIBLES — BALLONNEMENTS — DILATATIONS
— CONSTIPATION — DIARRHÉES — COLITES, etc.
34, Boulevard de Clichy, Paris et TOUTES PHARMACIES.



MALADIES DE L'UTÉRUS & DES ANNEXES
PANSEMENTS GYNÉCOLOGIQUES, ANTISEPTIQUES, SEDATIFS, DÉCONGESTIFS & ASTRINGENTS, ETC. PAR LES
GLYCOVULES TISSOT
à la Glycérine solidifiée à tous médicaments.
Ces produits actifs et les moins coûteux, assurent la régularité du traitement.
VENTE EN GROS : PHARMACIE G. TISSOT, 34 Boulevard de Clichy PLACE PIGALLE

CHAQUE BOITE CONTIENT 10 GLYCOVULES 3 f. & 3 f. 75:

EXIGER LA MARQUE ET LE NOM GLYCOVULE

DELAROCHE, Pharmacien, à Tours. Dépositaire

SUPÉRIORITÉ INCONTESABLE Sur l'Huile de Foie de Morue EFFICACITÉ CERTAINE GOUT AGREABLE PAS D'ODEUR DÉPÔT GÉNÉRAL : 3, rue Turgot, PARIS (9^e)

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

SIROP DE DESPINOY ET DE VIN à l'EXTRAIT PUR de FOIE de MORUE, simple, ferrugineux et créosoté

ANÉMIE CHLOROSE LYMPHATISME SCROFULÉ RACHITISME DÉBILITÉ CŒVALESCENCES ENGORGEMENTS GANGLIONNAIRES ETC. ETC.

ÉCHANTILLONS GRATIS à MESSIEURS LES MÉDECINS

APPROBATION DE
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ANÉMIE, CHLOROSE
(PÂLES COULEURS)

VÉRITABLES
Pilules
DU
D. BLAUD.

UNE DES PLUS SIMPLES,
DES MEILLEURES ET DES PLUS
ÉCONOMIQUES PRÉPARATIONS
FERRUGINEUSES.

Professeur BOUCHARDAT
(Form. Magis. P. 313)

Les pilules ne se détaillent pas, mais
se vendent en flacons de 100 et
200 pilules au prix de 3 et 5 fr.
Chaque pilule porte gravé le nom

BLAUD

Se trouvent dans toutes les Pharmacies.

JUGLANREGINE

A L'EXTRAIT DE NOTER 1000-YANNIQUE
PHOSPHATÉ

Maladies Strumose, Lymphatisme,

Tuberculoses,

Affections rénales

LE FLACON, 4 fr. —

LE demi FLACON,

2 fr. 50,

ANÉMIE

Phosphaturie

Neurasthénie

Convalescences

DEUX à TROIS cuillerées à café p. jour.

Le FLACON, 5 fr., le demi FLACON, 2 fr. 75.

GLYCÉRO-KOLA ANDRÉ

Dépôt général : Pharmacie ANDRÉ
Valence (Drôme),
et dans toutes les Pharmacies

VALS

SOURCE
LA

ALCALINE
GAZEUSE
INALTÉRABLE

REINE

DYSPEPSIE, GASTRO-ENTÉRITE
DÉBILITÉ Maladies du **FOIE** et des **REINS**

TRES DIURÉTIQUE
Spéciale dans la **DIARRHÉE INFANTILE**

La **REINE** est facturée prix coûtant aux
Médecins qui s'adressent à
M. CHAMPETIER, Pharmacien à VALS.

COALTAR SAPONINÉ LE BLUF

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS ANTISEPTIQUE.
ANTIDIPHTÉRIQUE, DÉTERSIF, NI CAUSTIQUE, NI VÉNÉNEUX.
Dans les Pharmacies. — Se méfier des imitations que son succès a fait naître

ANTISEPTIQUE & DÉSINFECTANT

LYSOL

ECHANTILLON GRATUIT à MM. les Médecins qui en font la demande
à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU LYSOL, 22 et 24, Place Vendôme, Paris.

ASTHME — EMPHYÈME
LÉSIONS CARDIAQUES
BRONCHITES CHRONIQUES
ARTÉRIOSCLÉROSE
AFFECTIONS RÉNALES
HYDROPSIES
ANGINE DE POITRINE
INFLUENZA, ETC.

EUPNINE VERNADE à l'iodeure de
caféine.

LE PLUS SUR DES DIURÉTIQUES CONNUS
Pas d'intolérance, ni d'accidents d'Iodisme
0 gr. 50 d'Iodure de Caféine cristallisé et inaltérable par
cuillerée à café. — Dose : 1 à 2 cuillerées à café par jour
VERNADE, 64, boulevard, Edgar-Quinet, PARIS

Établissement Médical de **MEYZIEUX (Isère)**, près Lyon

Fondé en 1881, par le Dr COURJON, Directeur général
Eclairage électrique, chauffage à la vapeur, parc et jardins de 80.000 mq.

TÉLÉPHONE N° 1

MALADIES NERVEUSES, AFFECTIONS CHRONIQUES

Cures de régime (Chroniques, troubles de la nutrition, convalescences, etc.) Cures de sevrage
(Alcool, Morphine, Tabac, Ether, etc.) — Cures d'isolement (Neurasthénie, Névroses
diverses, etc.)

HYDROTHÉRAPIE — ÉLECTROTHÉRAPIE — MASSAGE

ANNEXE A : Maison de sante
Légalement autorisée pour la cure des

Psychoses, Délires divers, etc.

Pavillon spécial pour Psychiques convalescents

Médecin directeur :

Docteur LARRIVÉ.

ANNEXE B : Institut Médico-Pédagogique
Pour le traitement et l'éducation des

Enfants arriérés et nerveux

Directeur : Louis GRANDVILLIERS, ex-professeur

l'Institution nationale des Sourds-Muets et à l'Asile
Ecole de Bicêtre.

Pour renseignements s'adresser à **MEYZIEUX** ou au Dr **COURJON** à **LYON, 14, rue de la B...**

DOULEUR - INSOMNIE

guéries, quelle qu'en soit la cause, par le

SIROP FOLLET

« C'est la meilleure forme d'administration du chloral. »
(FORMULAIRE BOUCHARDAT.)

Sommeil calme sans Céphalalgie au réveil.

Aucune Irritation de l'estomac. — Conservation Indéfinie. — Pureté absolue.

Dosage rigoureux : 1 gramme de chloral par cuiller à bouche.

DOSE pour ADULTES : 3 cuillers à bouche par jour, chacune dans du lait ou dans une infusion.

Maison L. FRERE (A. CHAMPIGNY et C^{ie}), 19, rue Jacob, PARIS.

vertes nouvelles, attaquée dans ses privilèges par le flot montant des chirurgiens, minée dans son monopole par les prétentions des médecins de Montpellier, enfin, définitivement ridiculisée par Molière, se trouve atteinte, à la fois, dans son prestige et dans sa vitalité, c'est lui qui se fait son champion — souvent heureux —, la défend contre les causes de dissolution qui l'assiègent et contribue à retarder sa chute.

Ce n'est pas, quoi qu'on en ait dit, un rôle dépourvu de grandeur que l'étroite association de Patin à la destinée de cette Institution célèbre. La période de l'histoire qu'il représente avec tant de vigueur, — défendue par un déconcertant fatras de pamphlets et un extraordinaire amoncellement d'écritures, contre toute recherche un peu attentive, — est encore incomplètement connue et déformée dans l'esprit de nos contemporains. Les appréciations que nous portons sur elle sont, en effet, trop souvent influencées, à la faveur de cette obscurité, par l'attrait qu'exerce sur nous la personnalité du fondateur du journalisme considérée — contrairement à la vérité historique — comme une innocente victime de la Faculté et de Patin, et dénaturées par la réprobation qu'inspire à nos concepts modernes la résistance aux idées de progrès dont nous les rendons tous deux responsables. On oublie que les institutions et les mœurs sont plus coupables que les hommes dans les arrêts que subit parfois la marche de la science. Il suffit, à l'appui de cette loi historique, d'évoquer les souvenirs de la longue opposition que rencontrèrent, à une époque plus voisine de nous, les idées géniales de Pariset sur la transmissibilité des maladies infectieuses, l'immortelle découverte de l'auscultation par Laënnec, la brillante conquête de Récamier dans la chirurgie abdominale, et de rappeler les luttes âpres et orageuses, que dut livrer Pasteur pour assurer le triomphe de ses impérissables doctrines. Ces souvenirs — toujours présents — doivent nous incliner à l'indulgence pour les vieux maîtres, situés à l'arrière-plan de l'Histoire, tombés par attachement « aux vérités traditionnelles » dans l'éternel piège de l'opposition rétrograde. Il y a là un sujet à revoir de plus près ; nous le reprendrons, dans l'histoire du célèbre critique placée à la fin de l'édition et qui se déroule — selon le procédé appliqué dans nos précédents travaux — parmi les personnages qui furent les témoins de sa vie, et au milieu des événements qui se passèrent sous ses yeux.

C'est seulement en l'envisageant dans son cadre naturel, que, par un effort de transposition de la mentalité, on pourra arriver à porter un jugement un peu exact sur un homme et une époque, dont nous sépare si profondément la révolution radicale opérée depuis tant d'années dans la langue, dans l'éducation, dans les sciences, dans les idées, dans les mœurs, et dans toute notre manière de penser.

Nous avons fait tous nos efforts pour que la nouvelle édition de cette correspondance fût aussi complète que possible et conforme aux exigences de la science moderne. Les lettres inédites, qui avaient été négligées par les précédents éditeurs, ou qui, publiées dans une édition, furent retranchées dans une autre, sont réunies et mises à leur place dans notre travail. Les lettres mutilées ou modifiées

ont été restaurées d'après les textes originaux, et toutes, les inédites comme les imprimées, ont été l'objet d'un collationnement renouvelé plusieurs fois avec soin. Nous avons adopté l'ordre chronologique qui permet de suivre les événements à leurs dates, de préférence au classement employé par les éditeurs antérieurs et dont les inconvénients ont été signalés bien des fois par des critiques. Les noms propres, les faits historiques, les citations bibliographiques, ont été l'objet de notes qui pourront, nous l'espérons, accroître, en l'éclairant, l'intérêt de l'ouvrage.

Ce n'est pas tout ; il manque aux anciennes éditions une nomenclature des noms propres et une table des matières. La publication de 1846 est bien suivie d'une liste des noms propres, mais, outre qu'elle renferme de nombreuses erreurs, des confusions de noms, et de fréquentes fautes de concordance, elle est forcément incomplète, comme l'édition elle-même, exactement reproduite d'après celle de 1825. Mais une table des matières qui permettrait de retrouver, en un clin d'œil, un fait, une anecdote, un renseignement biographique ou bibliographique, sans que le lecteur soit astreint à feuilleter l'ouvrage entier, fait défaut dans toutes les éditions. Nous avons comblé cette importante lacune et dressé, à la fin de chaque volume, par catégorie de « nouvelles », un tableau récapitulatif des sujets médicaux, littéraires, bibliographiques et politiques traités par Patin, avec le nom du correspondant, la date de chaque lettre et le numéro de la page. La table générale de tous les noms propres et des noms de lieux est placée à la fin du dernier volume. Un astérique indique la page où ces noms ont été l'objet d'une note spéciale.

Pour faciliter au lecteur le recours au texte primitif et la vérification de l'imprimé, nous avons inscrit, en tête de chaque lettre, le numéro et le folio de son manuscrit original, ou le lieu d'origine et la date de l'ouvrage d'après lequel elle a été reproduite, et pour lui permettre de comparer notre texte avec les éditions antérieures, nous avons placé au bas de la même lettre, les renseignements concernant les éditions dans lesquelles elle a été précédemment imprimée.

L'orthographe a été une de nos graves préoccupations, d'autant plus grave que les avis sont partagés sur ce sujet. Après bien des incertitudes, nous nous sommes décidé à respecter l'orthographe de Patin pour toutes les lettres dont on possède les originaux. En ce qui concerne les autres, nous avons adopté celle de l'édition d'après laquelle la lettre a été reproduite.

Sans doute, notre œuvre contient encore bien des lacunes et des défauts dont un auteur, on le sait, n'est pas toujours seul responsable. Dans la mesure du possible, elles sont rectifiées à la fin de chaque volume. Il nous sera cependant permis d'espérer qu'on voudra bien, malgré ses défauts, faire un accueil favorable à une publication, à laquelle un nombre très restreint d'exemplaires assure, au moins, dans un délai très court, le privilège de la rareté et qui, en raison de son importance, du labeur exceptionnel que sa préparation a demandé, des dépenses considérables qu'elle a entraînées, sera vraisemblablement une des dernières. Il est probable, en tous cas, qu'un pareil effort ne saurait, de longtemps, être renouvelé.

Paul TRIAIRE.

ARSYNAL	PAS D'ODEUR D'AIL,
	PAS DE TROUBLES DIGESTIFS,
METHYLARSYNATE DI-SODIQUE	PAS D'ACTION SUR LE REIN.
Chimiquement pur	LEGRAND
	GRANULES GOUTTES AMPOULES
197, Rue du Faubourg-Saint-Martin, PARIS	

C'est la Faute aux Médecins

« Il faut souffrir pour être belle ».

C'est un axiome d'une indulgente moralité que beaucoup de mamans inculquent à leurs filles, lesquelles le prennent volontiers à la lettre.

Et alors la jeune fille se laisse percer le côté de l'oreille pour y attacher ces petits instruments de torture que sont les boucles d'oreilles, et dans certains pays les lèvres pour s'y passer des plumes d'oiseaux plus ou moins rares.

C'est toujours pour être belles que, sans être nées en Chine ou au Japon, les jeunes filles et même des jeunes gens, qui sont un peu filles sur ce point, chaussent des bottines trop étroites, ou pour avoir une taille de guêpes, qui sont cependant de bien vilaines bêtes, se torturent le thorax avec leur corset, etc.

Mais on ne sait pas souffrir ni même se gêner un peu, pour conserver la santé qui est pourtant, de l'avis de tous, mais surtout de ceux qui sont devenus malades par leurs fautes, le premier de tous les biens.

Ce qui me suggère cette idée, c'est le spectacle que nous donnent en ce moment les populations affolées qui se précipitent aux portes des instituts vaccinaux. Ce n'est pas que j'aie envie de blâmer cet affolement, bien au contraire, ni son résultat.

Je ne puis cependant m'empêcher de penser que si tous ces affolés s'étaient depuis longtemps fait revacciner en temps utile, ils seraient beaucoup plus à l'aise aujourd'hui, et bien mieux garantis contre la variole.

Il a fallu que les journaux politiques annonçassent que « la variole noire » surgit, au moment où j'écris, un peu partout : à Paris, dans le Nord, le Midi, à la plaine ou à la montagne, pour rappeler à nos populations que « la vaccine » est le remède prophylactique contre ce terrible fléau.

La variole est vraiment un anachronisme aujourd'hui.

Il est de bon ton et toujours très spirituel de dire que la médecine est impuissante et que les médecins ne servent à rien. Il suffit cependant qu'une maladie épidémique montre le bout de son nez, pour que tous les esprits forts se pendent à nos sonnettes à toute heure de jour et de nuit pour crier au secours.

Il serait pourtant bien simple, le plus souvent, d'écouter nos conseils prophylactiques, quand on se porte bien, et de se faire vacciner tous les cinq ou six ans.

C'est là une petite opération bien anodine et qui avec les tubes de vaccin de génisse n'exige pas un bien grand dérangement pour les médecins et pour le client.

De deux choses l'une : le vaccin prend ou ne prend pas. S'il prend c'est qu'il était urgent d'y recourir ; s'il ne prend pas, on en est quitte pour quelques petites piqûres, et on recommencera l'année suivante.

Dans les deux cas on est tranquille et on n'a rien à craindre de la variole.

Mais je vous le dis : on souffre volontiers « pour être belle » ! et le plus petit dérangement aux habitudes pour prévenir les maladies : allons donc, on a toujours le temps !

Et quand on tombe malade, c'est la faute aux médecins.

D^r LÉON LERICHE.

Intérêts professionnels

L'encombrement Médical en Indre-et-Loire

Par les soins de la Préfecture d'Indre-et-Loire, vient de paraître l'état des professions médicales dans notre département à la date du 1^{er} janvier 1907.

C'est là un document important sur lequel on nous permettra d'insister un peu ; car, mieux que toutes les dissertations, il indique, dans sa sécheresse, la situation précaire des médecins dans notre région.

Le tableau suivant donne le chiffre absolu des personnes exerçant une des professions médicales le 1^{er} janvier 1907.

ARRONDISSEMENTS		POPULATION recensement de 1906	MÉDECINS	DENTISTES	PHARMACIENS	SAGES-FEMMES
Tours	ville.....	67.601	72	12	39	37
	arrondissement.....	128.780	62	»	31	51
Chinon.....		79.306	33	»	20	21
Loches.....		62.229	24	1	12	25
TOTAL.....			191	13	102	134

I MÉDECINS

Le 1^{er} janvier 1906, il n'y avait que 186 médecins exerçant en Indre-et-Loire.

Le 1^{er} janvier 1907, il y en a 191, soit une augmentation de 5, alors que le chiffre de la population du département est restée très sensiblement stationnaire.

A Tours, malgré le départ de 4 praticiens, le chiffre des médecins est passé de 69 à 72, soit trois de plus, ce que ne légitime pas le faible accroissement de la population.

Il y avait, en 1906, 4 médecins pour 940 habitants, il y en a aujourd'hui 1 pour 938 habitants, ce qui est beaucoup, d'autant plus qu'il y a à Tours plus de 20000 personnes indigentes ou qui ne paient pas leurs médecins.

C'est dire qu'il y a toujours une pléthore considérable très inquiétante, qui se manifeste d'ailleurs par le départ forcé et quelquefois précipité de certains médecins fixés depuis peu dans notre ville. Malheureusement cet encombrement n'est pas près de cesser, s'il est vrai, comme le bruit en court, que quelques nouveaux docteurs aient le projet de s'installer prochainement à Tours.

La situation dans le reste du département reste à peu près identique à celle de 1906.

Sur les 191 médecins d'Indre-et-Loire, 179 ont le grade de Docteurs en Médecine et 12 celui d'officiers de santé. Il est intéressant de connaître l'origine de ces titres

	FACULTÉS							ÉCOLES	
	BORDEAUX	LILLE	LYON	MONTPELLIER	NANCY	PARIS	TOULOUSE	TOURS	RENNES
Tours.....	13	1	4	5	3	97	3	8	»
Chinon.....	»	»	»	»	1	30	»	1	1
Loches.....	3	»	»	1	»	17	1	2	»

II
DENTISTES

Dix chirurgiens dentistes exerçaient à Tours en 1906. Nous en comptons aujourd'hui douze.

Trois ont le grade de Docteurs en Médecine.

Deux, MM. Miran, ont été diplômés par la Faculté de Médecine de Nancy (l'un d'eux est lauréat de cette Faculté) ; tous les autres le sont de la Faculté de Paris.

III

PHARMACIENS (dans tout le département)

Il n'y a en 1907 qu'un seul pharmacien de plus qu'en 1906 (101 en 1906, 102 en 1907).

Dans l'arrondissement de Tours il y a deux pharmaciens de moins, par contre il y a augmentation d'un dans celui de Chinon et de deux dans celui de Loches.

Cette situation stationnaire est une des conséquences de la crise très grave que subit la pharmacie en ce moment.

Sur les 102 pharmaciens, 42 ont le diplôme de pharmaciens de première classe et 60 celui de pharmaciens de seconde classe.

Le tableau suivant indique les écoles de pharmacie où ont été délivrés ces diplômes.

	BORDEAUX	LIMOGES	MONTPELLIER	NANCY	NANTES	PARIS	POITIERS	RENNES	TOURS
Tours.....	3	2	4	2	1	24	»	1	33
Chinon.....	2	1	»	»	»	6	»	»	11
Loches.....	»	»	»	1	1	4	1	»	5

IV

SAGES-FEMMES

On constate une très légère diminution du nombre des sages-femmes, qui étaient 137 en 1906 et ne sont plus que 134 en 1907.

Il y a deux sages-femmes de plus dans la ville de Tours.

— deux — en moins dans le reste de l'arrondissement.

— trois — en moins dans l'arrondissement de Loches.

Quatorze sages-femmes seulement ont le diplôme de 1^{re} classe, 120 ont celui de seconde classe.

119	ont été reçues	par l'Ecole de Médecine de Tours,
8	—	— par la Faculté de Paris.
4	—	— de Bordeaux.
2	—	— de Montpellier.
1	—	— par l'Ecole de Médecine de Poitiers,
1	—	— de Rennes.

Cette statistique, dans son aridité, est très suggestive ; elle démontre péremptoirement que toutes les professions médicales souffrent en Touraine d'une pléthore très grave.

Il serait à désirer que ces chiffres soient connus dans les milieux universitaires, dans les lycées, les collèges, dans les familles au moment où l'on discute pour le jeune homme du choix d'une carrière libérale. Qu'on sache bien que la médecine est encombrée, que tous les postes sérieux sont occupés et qu'il n'en reste plus à créer.

L'éloquence des chiffres est plus puissante que l'éloquence de la parole.

**Œuvre de la Préservation de l'Enfance
contre la Tuberculose**

—
Section d'Indre-et-Loire

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'œuvre tourangelle de la Préservation de l'Enfance contre la tuberculose, bien qu'à peine naissante, puisqu'elle vient d'achever sa première année d'existence, a le devoir d'exposer à ses adhérents les résultats acquis, ainsi que ses projets d'avenir.

CHOIX, NOMBRE, PLACEMENT DES PUPILLES

Suivant le principe qui a présidé à la création, dans toute la France, des œuvres de Préservation, les enfants ont été pris — sains — dans des familles tuberculeuses, ont été placés à la campagne dans des familles de paysans également saines.

Les pupilles de l'Œuvre sont actuellement au nombre de dix.

Ces enfants ont été soustraits à la contagion familiale (père, mère, frère, sœur tuberculeux), éloignés de l'étroit logis infecté de tuberculose, et installés à la campagne pour une longue période de leur vie, au moins pour toute leur vie scolaire dans une bonne maison, en plein air, avec une nourriture abondante.

RÉPARTITION DES PUPILLES

La répartition des pupilles s'est faite dans trois régions distinctes, qui constituent les trois Foyers de l'Œuvre Tourangelle :

1^{er} Foyer : Fondettes et Mettray, sous la direction du docteur Balmelle. Il y a là 5 pupilles.

2^e Foyer : Ruillé, près la Chartre-sur-le-Loir, dirigé par le docteur Mascarel, qui possède 3 pupilles.

3^e Foyer : Joué et Ballan, sous la surveillance du docteur Barneveld. Deux pupilles y sont placés.

Ces 10 pupilles jouissent d'une parfaite santé, et les efforts de tous ceux qui s'y intéressent tendent à ce qu'ils soient entretenus par les familles nourricières, avec le maximum de confortable et la meilleure hygiène.

L'œuvre tient à cœur qu'ils soient cités dans le pays comme des enfants d'une belle et bonne santé.

Les docteurs Mascarel, Balmelle et Barneveld, directeurs des foyers de campagne, ont droit à la reconnaissance de l'œuvre pour les services qu'ils ont bien voulu rendre depuis la fondation.

Tels sont les premiers résultats acquis.

Il faut maintenant perfectionner et développer ces premiers débuts.

L'œuvre peut prétendre arriver au nombre de 20 pupilles à la fin de l'année 1907, suivant ainsi sa marche ascendante, qui ne s'est pas démentie depuis sa fondation.

Dans chaque foyer, il sera créé un Comité de dames patronnesses, ayant pour mission de s'occuper des mille petits détails inhérents à l'hygiène des enfants, et en particulier de l'établissement et de l'entretien des trousseaux d'été et d'hiver.

Ainsi, l'Œuvre Tourangelle de Préservation de l'Enfance contre la tuberculose tendra à se perfectionner et continuera de mériter l'appui moral et financier de l'Etat et

du Conseil Général, ainsi que la confiance et les générosités de ses souscripteurs.

Le Secrétaire général,
D^r ROUX.

Rapport du Trésorier

Exercice 1906

RECETTES

a) Subventions.....	1.700 »»
b) Cotisations.....	1.140 »»
TOTAL.....	2.840 »»
DÉPENSES.....	457 40
Excédent des recettes.....	2.382 60

Projet de budget pour l'année 1907 :

RECETTES

Subventions et cotisations.....	5.500 »»
Excédent des recettes 1906.....	2.382 60
TOTAL.....	7.882 60

DÉPENSES

Vingt pupilles à 325 francs.....	6.500 »»
----------------------------------	----------

Le Trésorier,

D^r LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL.

Les personnes qui voudraient s'intéresser à l'*Oeuvre de la préservation de l'enfance contre la tuberculose* n'ont qu'à adresser leur adhésion et leurs souscriptions, soit au docteur Roux, secrétaire général, 3, boulevard Heurteloup, soit au docteur Dubreuil-Chambardel, rue Jeanne-d'Arc, Tours.

Lettres de Lady Wortley-Montague.

D^r Ch. T. GUYOT, Tromarey (Haute-Saône).

XIII

(Suite)

A M. Pope.

Du village de Belgrade, le 17 juin 1717. V. S.

« J'espère qu'à présent vous avez reçu deux ou trois lettres de moi. La vôtre, qui me suppose morte et entermée, m'est parvenue seulement hier, bien qu'elle soit datée du trois février. Je vous ai fait savoir que je suis encore vivante ; mais à dire vrai, je crois me trouver dans la même situation que les esprits des trépassés. »

Les châteaux de Constantinople ont conduit l'ambassadrice dans une sorte de Champs-Élysées. C'est un bois délicieux, planté en partie d'arbres à fruits, arrosé par de nombreuses sources, caressé par une fraîche brise soufflant continuellement de la mer Noire.

La vue s'étend au loin sur cette mer. Le village n'est habité que par de très riches chrétiens que la danse et les chants réunissent tous les soirs auprès d'une fontaine, à quarante pas de l'habitation de Milady. La beauté des femmes et la richesse de leur habillement lui rappellent les anciennes nymphes.

« En me comparant aux âmes qui ont quitté la vie,

croyez que je suis loin d'oublier mes amis et les connaissances que j'ai laissés dans le monde. car, d'accord avec Virgile, j'ai la conviction que les âmes humaines, même après la mort, conservent leurs anciennes affections :

Curæ non ipsà in morte relinquant

Mais il faudrait pour faire un Elysée parfait, un fleuve Léthé que je n'ai pas eu le bonheur de rencontrer. »

« A vous parler en toute franchise, il m'arrive quelquefois d'être fatiguée du chant, de la danse, de l'éclat du soleil, de me surprendre à regretter cette fumée et d'aimer songer à ces folies au milieu desquelles vous vous agitez. Néanmoins je fais des efforts pour me persuader que mon existence est plus agréable et moins monotone que la vôtre. Mes réflexions sur la distance et les mers qui nous séparent refroidissent bien l'intérêt des nouvelles qui m'arrivent. Gaies ou tristes, elles peuvent avec le temps avoir complètement changé d'aspect. Au reste, cet état d'esprit, qui paraît ressembler quelque peu à de l'indifférence, ne s'étendrait jamais au petit nombre de mes amis. Toujours je reste vivement sensible à votre souvenir ainsi qu'à celui de M. Congreve, et je désire y vivre, quoique morte pour le reste du monde. »

Je suis, etc.

A lady Rich.

Village de Belgrade, 17 juin 1717.

« La commission dont vous m'avez honorée dans votre lettre a provoqué chez moi presque un éclat de rire, dont je vous demande pardon. Vous me priez de vous acheter une esclave Grecque, douée, autant que possible, de toutes les qualités. Mais veuillez remarquer que les Grecs sont sujets et non pas esclaves. Celles qu'on pourrait acheter sont ou prises à la guerre, ou enlevées par les Tartares, en Russie, en Circassie ou en Géorgie, malheureuses créatures, incapables de tout service. Il est vrai que plusieurs milliers de prisonniers ont été faits dans la Morée, mais la plupart furent rachetés par les chrétiens ou par des parents de Venise. Quant aux belles esclaves qui servent les grandes dames ou qui sont destinées aux plaisirs de grands personnages, elles ont été achetées à l'âge de huit à neuf ans, et ont reçu une éducation achevée pour le chant, la danse, la broderie, etc. Ce sont généralement des Circassiennes, et leurs maîtres ne les vendent jamais, si ce n'est en punition de quelque faute grave. S'il leur arrive d'en être fatigués, ils en font présent à quelque ami ou leur donnent la liberté. Celles qu'on met en vente dans les marchés sont toujours coupables de quelque crime, ou tellement dépourvues qu'elles ne sont propres à rien. »

« Voilà la pure vérité. Elle diffère assurément des idées que nous avons en Angleterre. Votre lettre est remplie d'erreurs. Vous avez dû puiser vos connaissances sur la Turquie dans des auteurs qui n'ont pas la moindre notion exacte des mœurs du pays. »

« Vous me demandez du baume de la Mecque. Je vous en enverrai. Mais, malgré sa grande réputation, je ne puis, en conscience, vous en conseiller l'usage. On m'a fait présent d'une très petite quantité du précieux baume, et je me suis donné le plaisir d'en oindre mon visage, espérant m'embellir.

« Le lendemain matin, en effet, changement prodigieux : figure prodigieusement enflée et aussi rouge que celle de lady H***. Je restai trois jours dans ce lamentable état, cruellement tourmentée. Et, ce qui doublait ma peine, M. Wortley ne cessait de me reprocher mon imprudence. Néanmoins, mon visage se trouve actuellement *in statu quo*.

Les femmes d'ici m'affirment que l'opération m'a été très favorable, mais mon miroir ne m'en dit rien du tout. En vérité, si l'on jugeait des propriétés du baume par leurs visages, on ne saurait nier sa vertu, car toutes s'en servent et ont le plus beau teint du monde. Pour moi, je jure de ne plus m'exposer à de pareils soucis.

« Si l'on voulait en croire les femmes turques, il y aurait pour se faire aimer un moyen plus sûr que la beauté, moyen qui tient des enchantements. Elles ne prétendent point entretenir un commerce avec le diable, mais elles pensent qu'il existe certaines compositions propres à inspirer l'amour. S'il était possible de charger un navire de cette drogue, ce serait un moyen d'édifier rapidement une fortune. Que ne donneraient pas certaines dames de notre connaissance pour une telle marchandise ? »

A Madame Th.
Péra de Constantinople, le 4 janvier 1717-18. O. S.

« Je vous remercie infiniment de la charmante lettre que vous m'avez écrite. Mon vif désir serait de reconnaître votre attention par quelque récit qui vous soit agréable, mais j'ai la tête remplie des préparatifs exigés par l'accroissement de ma famille que j'attends tous les jours. Vous vous figurez facilement mon anxiété. Cependant, je suis en quelque sorte consolée par la gloire que je vais acquérir. Vous ne comprenez guère ces paroles. »

« Eh bien, sachez que dans ce pays-ci une femme mariée et qui n'a pas d'enfant est plus déshonorée que ne l'est chez nous une fille qui devient mère. On pense que si une femme ne fait plus d'enfants, c'est parce qu'elle est trop vieille. De là, l'empressement à donner des preuves de jeunesse. Les dames de ma connaissance ont, sans exagération, douze ou treize rejetons, et quelques-unes plus âgées se vantent d'en avoir eu vingt ou vingt-cinq. Elles sont respectées à proportion du nombre. Lorsqu'elles sont enceintes, elles tiennent ordinairement ce propos, *qu'elles espèrent que Dieu leur accordera cette fois la faveur d'en mettre deux au monde*. L'ambassadrice de France a suivi cette mode. Il n'y a guère plus d'un an qu'elle est arrivée ici ; elle est accouchée une fois et se trouve grosse de nouveau. »

« Ce qui est surprenant, c'est qu'ici les femmes paraissent n'être nullement sous le coup de la malédiction prononcée contre notre sexe. Le jour même de leur délivrance elles reçoivent tout leur monde et quinze jours après elles rendent leurs visites, habillées de neuf et parées. Je désire fort jouir du privilège du climat, mais je crains bien de rester Anglaise en cette affaire. »

« Après vous avoir entretenu de choses si peu agréables, je voudrais vous dédommager en vous parlant précisément de notre délicieux climat. Aujourd'hui, 4 janvier, ma fenêtre ouverte me fait jouir de la chaleur du plus beau soleil, tandis que vous êtes transie auprès d'un triste feu de charbon de terre. »

« Je suis charmée aussi de quelques lois des Turcs qui punissent les menteurs avérés ; ils les marquent au front avec un fer chaud pour des faussetés notoires. Combien de fronts bien blancs nous verrions défigurés ! »

« Je vous en dirais davantage sur la justice du pays, mais il faut que j'envoie chez ma sage-femme. »

(A suivre.)

Le dernier registre du Collège des médecins de Tours

XVIII^e siècle

Publié par M. F.-Em. BOUTINEAU

(Suite)

Le premier février (1790) la compagnie assemblée par billet d'invitation, se sont trouvés M^{rs} Duperron, Bruneau, Bouriat et Origet. M. Duperron a présenté le titre nouvel que l'on a rendu à M. Chaloppin et a dit qu'il avait payé trente six livres à M. Gervaise notaire pour les frais du dit contrat, comme il est mentionné par la quittance de M. Gervaise.

A Tours le premier février mil six cent quatre vingt dix.
[Signé] Duperron. — Bruneau. — Bouriat. — Origet.

Aujourd'hui premier mars 1790 nous docteurs en médecine formant le Collège de médecine de Tours, assemblés pour le prima mensis, où se sont trouvés, MM. Lecourt, vice doyen ; Bidault, Duperron, Nobilleau, Bouriat et Origet, avons délibéré d'attendre la formation du département pour faire en députation la visite d'usage au corps administratif.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Duperron. — Nobilleau. — Bouriat.

Aujourd'hui premier avril 1790. Nous docteurs formant le Collège de médecine de Tours assemblés pour le prima mensis ou se sont trouvés MM. Bidault, Bruneau, Bouriat et Origet. D'après la lecture de la lettre écrite au Collège par M. Facor^d qui nous annonça la mort de M. Dupichard, son beau-père doyen du Collège décédé à Langeais le cinq du mois dernier, avons reconnu et proclamé M. Lecourt pour notre doyen d'âge actuel et ont signé.

[Signé] Bidault. — Origet. — Bouriat. — Bruneau.

Aujourd'hui premier mai la compagnie assemblée pour le prima mensis se sont trouvés les soussignés qui ont

Extrait Pur et Concentré de MALT MORITZ

Renferme sous une forme concentrée et active, les principes
DE LA BIÈRE.

Prix 2 fr. 75 ; 1 fr. 90 aux Médecins

Envoi gratuit d'échantillon
sur demande

à la Brasserie MORITZ, 189, r. de Vaugirard Paris.

arrêté qu'on payeroit la somme de quarante quatre livres pour l'année d'arréage de la rente due à M. Chalopin, et échue au 28 août dernier dont l'argent qui a été consigné, a été remis à M. Bouriat second syndic. La compagnie l'a engagé à lui en rapporter quittance finale, attendu que le dit sieur Chalopin doit quittance de deux autres précédentes; il a été également arrêté qu'aussitôt que les magistrats consulteront la compagnie relativement aux permissions à accorder ou à vérifier aux charlatans elle sera aussitôt convoquée par les syndics pour en délibérer. A Tours ce premier mai mil sept cents quatre vingt dix.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Duperron. — Bouriat. — Origet.

Le 1^{er} juin 1790 nous médecins soussignés assemblés pour le prima mensis, etc.

Bouriat rapporte la quittance de « Chalopin pour la rente due par le collège. »

Aujourd'hui 1^{er} juillet 1790, la compagnie assemblée pour le prima mensis, se sont trouvés les soussignés qui ont délibéré que l'on payeroit les gages de Bertin appa- reteur montant à douze livres pour les six derniers mois de l'année par quoy chacun doit donner trente quatre sols six deniers, et ont payé les soussignés.

[Signé] Bidault. — Origet. — Bouriat. — Duperron. — Bruneau.

Ce jourdhui trois juillet la compagnie assemblée par convocation du deux, il a été arrêté qu'on écrirait aux Collèges des autres villes pour scavoir ce qu'il y auroit à faire pour obtenir le remboursement de la charge de médecin du roi dont le Collège sert la rente à M. Chalopin, et sur la représentation faite par un de messieurs que la municipalité alloit mettre au concours un prix proposé par les chefs de la province et par la caisse de bienfaisance; il a été arrêté que M. Duperron premier syndic représenteroit à M. le procureur syndic de la commune un arrêté de l'ancienne municipalité qui établit le Collège des médecins juge du mérite des concurrents afin qu'il fut continué dans ce droit qui lui est accordé et ont signés,

[Signé] Bidault. — Duperron. — Bruneau. — Origet. — Bouriat.

Ce jourdhuy deux août la compagnie assemblée, il a été délibéré qu'il y auroit un nouveau registre sur lequel on consignerait les différentes observations rapportées par les membres du collège ou communiquées par les différents médecins des départements, lorsque la compagnie les aura jugées intéressantes. Y seront également transcrits les mémoires qui seront utiles à l'avancement de la science et ont signés.

[Signé] Bidault. — Bruneau. — Origet. — Bouriat.

Ce jourdhui premier septembre 1790 la compagnie assemblée pour le prima mensis où se sont trouvés Messieurs Lecourt, Bidault, Origet et Bouriat. Ce dernier a présenté et lu un mémoire sur les différens savons, leurs usages et leurs effets en médecine, dont la compagnie a été très satisfaite et l'a prié d'en laisser copie dans les archives du Collège. A été arrêté qu'il seroit présenté un mémoire à la municipalité touchant les prix qui doivent être distribués aux chirurgiens de la campagne. Lequel n'y sera adressé qu'après avoir été lu à l'assemblée du Collège et au nom de tous.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Bouriat. — Origet.

Le 1^{er} octobre 1790, la compagnie assemblée pour le prima mensis, où se sont trouvés Messieurs Lecourt, Bidault, Bouriat et Origet a été arrêté qu'il seroit fait avec aveu de la compagnie un mémoire pour être adressé à l'assemblée nationale et à son comité de santé sur les changemens convenables à faire dans l'Enseignement et la pratique de la médecine en général et ce qu'il peut y avoir de particulier dans l'exercice du département d'Indre-et-Loire.

[Signé] Bidault. — Origet. — Bouriat.

Le samedi 23 octobre (1790) la compagnie assemblée pour délibérer sur la lettre à elle écrite pour le comité de santé qui demande au Collège des médecins de Tours leurs observations sur l'art de guérir en général et sur l'état actuel de la pratique de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie et de l'art des accouchemens, etc., dans la ville de Tours et ses environs sur les avantages et les abus de cet état sur les réformes qui pourroient l'améliorer enfin sur les moyens de perfectionner la constitution médicale en France. A délibéré de faire sur toutes ces demandes un mémoire qui sera envoyé au comité de santé, tous les membres de ce collège ayant été convoqués par lettres et billets; ne se sont cependant trouvés que Messieurs Bidault, Bouriat et Origet et Lecourt. M. Bruneau étant malade, les autres aparament occupés.

[Signé] Bidault. — Origet. — Bouriat.

A été arrêté en outre que copie seroit faite de la lettre du Comité de santé pour chacun des membres du Collège et que chacun de Messieurs fera par écrit ses observations sur la dite lettre pour servir de base au mémoire qui sera rédigé.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Bouriat. — Origet.

Ce trois novembre (1790) la compagnie assemblée pour tenir la séance d'usage le premier du mois; M. Bidault qui avoit été chargé de rediger un memoire qui exprime le vœu de chacun de nous, pour servir de réponse aux demandes qui nous auroient été faites par le comité de salubrité, nous a lu son mémoire qui a été applaudi et accepté à l'unanimité des voix et signé de tous pour être envoyé à l'assemblée nationale.

[Signé] Bidault. — Duperron. — Nobilleau. — Bruneau. — Bouriat. — Origet.

Aujourd'hui 23 novembre (1790) la compagnie assemblée extraordinairement; M. Bouriat syndic nous a communiqué une lettre de M. Esnault procureur general syndic du departement, qui nous demande notre avis sur les remèdes distribués dans ce royaume par M. de la Sonne (de Lasonne) scavoir si le département les acceptera ou non, à laquelle nous avons répondu négativement, vû les dangers et la couteuse inutilité; ce jour M. Bruneau nous a lu un mémoire dont il avoit été chargé, pour être adressée à la municipalité relatif aux maladies que nous craignons d'après l'inondation de la Loire, pour les citoyens qui en ont souffert et aux moyens que nous croyons devoir être employés pour y parer. La compagnie très satisfaite, l'a signé et en a délibéré l'envoi et que copie en resteroit aux archives.

[Signé] Bidault. — Duperron. — Nobilleau. — Bruneau. — Origet. — Bouriat.

Aujourd'hui 1^{er} Decembre 1790, la Compagnie rassemblée M. Bouriat syndic luy a présenté une copie de l'adresse qui avoit été faite au nom du Collège à la municipalité dont elle avoit ordonné l'impression et l'affiche dans les villes et les différentes municipalités qui ont souffert de l'inondation, on a remis cette copie dans les archives du Collège.

[Signé] Bidault. — Bruneau. — Origet. — Bouriat.

Aujourd'hui 10 décembre (1790) la compagnie extraordinairement rassemblée pour délibérer sur un arrêté de la municipalité, qui nomme M. Veau Delaunai à la place de medecin de la municipalité et du Conseil général de la commune, attendu que nous ne connoissons point ce medecin et qu'il n'est pas agrégé à notre corps, la compagnie a delibéré d'adresser à la municipalité un mémoire expositif de droits à l'exercice exclusif de la médecine et de tout ce qui y a rapport. Lequel mémoire a été redigé par MM. Bouriat et Origet, et après avoir été lu à l'assemblée, il a été arrêté qu'il seroit présenté ce dit jour. A egallement été arrêté que M. Bouriat syndic en ecriroit au nom de la compagnie pour le journal de medecine de M. de Fourcy.

[Signé] Bidault. — Duperron. — Bruneau. — Bouriat. — Origet.

Ce jourd'hui premier janvier mil sept cent quatre vingt onze la compagnie rassemblée a nommé conformément à la délibération du neuf decembre mil sept cent quatre vingt neuf MM. Nobilleau et Bouriat syndic pour gerer les affaires du Collège pendant le cours de cette année, ce qu'ils ont accepté. MM. Duperron et Bouriat ont ensuite rendu leurs comptes qui ont été verifiés et acceptés.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Duperron. — Nobilleau. — Bruneau. — Bouriat.

Ce jourd'hui vingt neuf janvier (1791), la compagnie rassemblée a chargé M. Origet de suivre au département les droits et prétentions du Collège au département, à l'occasion de la nomination de M. Veau Delaunai à la place de medecin de la municipalité, la compagnie n'ayant point obtenu de la dite municipalité la justice qu'elle en attendoit.

[Signé] Duperron. — Nobilleau. — Bouriat. — Origet. — Bruneau. — Bidault.

Aujourd'hui premier février mil sept cent quatre vingt onze la compagnie rassemblée pour le prima mensis, M. Origet qui avoit été chargé de rediger l'adresse de la compagnie au département relative à ses droits compromis par la nomination du S^r Veau à la place de medecin de municipalité a fait lecture de cette adresse dont la compagnie satisfaite a délibéré de le faire présenter au département et ont signé.

[Signé] Bidault. — Bruneau. — Bouriat. — Origet.

Aujourd'hui premier mars (1791) la compagnie rassemblée pour le prima mensis, M. Origet a rapporté qu'il avoit remis au département l'adresse dont il avoit été chargé.

[Signé] Bidault. — Origet. — Bouriat. — Bruneau.

Aujourd'hui 19 mars (1791) la compagnie rassemblée, a été fait lecture d'une lettre imprimée adressée à M. le Doyen par Messieurs les medecins du Collège de Vire, qui engagent ceux du Collège de Tours à se joindre à eux pour demander à l'assemblée nationale le remboursement

des charges de medecin du roy. Sur quoy après avoir délibéré on a chargé M. Bruneau de faire les perquisitions nécessaires pour trouver le contrat d'acquet de cette charge afin de parvenir à cette liquidation, au cas qu'elle ait lieu. Délibéré en outre de faire réponse à M^{rs}. les medecins de Vire, sauf à faire après nos représentations à l'assemblée nationale pour obtenir le remboursement de la charge qui nous appartient.

[Signé] Bidault. — Bruneau. — Bouriat. — Origet.

Ce jourd'hui premier avril (1791) la compagnie rassemblée pour le prima mensis on a arrêté de prier l'un de M^{rs}. d'écrire à Paris pour avoir le titre de création de la charge de medecin du roy, qui nous est nécessaire pour parvenir au remboursement. M. Bouriat a accepté de faire cette démarche et promis d'en rendre compte sitôt qu'il aura reçu la réponse.

[Signé] Bidault. — Duperron. — Nobilleau. — Origet. — Bruneau. — Bouriat.

Ce jourd'hui 30 avril (1791) la compagnie rassemblée M. Bruneau syndic a communiqué un imprimé du Comité de salubrité à luy envoyé par le Directoire du district et département. Cet imprimé demande aux medecins du Collège des éclaircissements sur l'état de la médecine dans le département. La compagnie a prié M. Bruneau de se charger d'y répondre en son nom, aux différents articles qui peuvent intéresser le collège et de faire passer à chacun de nous pour faire signer la réponse.

[Signé] Bidault. — Duperron. — Origet. — Bouriat. — Bruneau.

Ce jourd'hui premier juin (1791) la compagnie rassemblée, il a été présenté un paquet de la part du Directoire du district de cette ville qui demandait l'estimation et la réduction d'un mémoire de M. Durand apoticaire ce qui a été opéré de suite et il a été également arrêté qu'on demanderoit au directoire du département les papiers et requêtes qu'on lui a adressé relativement à toutes les demandes pour le maintien de nos droits auprès de la municipalité, à Tours, le 1^{er} juin 1791.

[Signé] Bidault. — Duperron. — Origet. — Bruneau. — Bouriat

Ce jourd'hui le 1^{er} Juillet 1791 la Compagnie rassemblée pour le 1^{er} mensis il a été présenté une quittance de M^r Chalopin par M. Bruneau de la somme de quarante quatre livres un sol trois deniers que le dit s^r Chalopin a reçu de M. Bruneau. Laquelle somme repartie sur les sept docteurs composant le Collège nous nous sommes trouvés devoir chacun six livres six sols qui ont été sur le champ remboursés par Messieurs Duperron, Bouriat, Bidault et Origet à M. Bruneau. 1^{er} Juillet 1791.

[Signé] Bidault. — Duperron. — Bruneau. — Bouriat.

Ce jourd'hui 1^{er} Aoust (1791) la Compagnie rassemblée pour le 1^a mensis s'est occupée des différents objets relatifs à ses interest (1)

[Signé] Bidault. — Duperron. — Origet. — Bouriat. — Bruneau.

(1) Le Collège de médecine se réunissait très régulièrement tous les premiers du mois, il arrivait souvent que ces séances n'offraient aucun intérêt puisqu'aucun fait n'était signalé. Nous nous abstenons de les reproduire.

Ce jourd'hui 1^{er} Septembre la Compagnie assemblée pour le 1^a mensis s'est occupée des moyens de retrouver les titres relatifs à la charge de médecin du roy,

[Signé] Bidault. — Duperron. — Origet. — Bruneau. — Bouriat.

Ce jourd'hui 1^{er} Décembre la Compagnie assemblée pour le 1^a mensis a examiné un mémoire de pansemens et médicamens fournis à la Psalette de St Gatien par M. Bobiere chirurgien de cette ville, adressé à elle par la direction du district et ayant jugé que le mémoire n'étoit pas suffisamment détaillé, elle l'a renvoyé jusqu'à ce que le chirurgien eût pourvu à ce manque de formes.

[Signé] Bidault. — Origet. — Duperron. — Bouriat

Ce jourd'hui 1^{er} Janvier 1792. la Compagnie assemblée pour le prima mensis, a reçu les comptes de MM. Nobileau et Bruneau syndics pour l'année dernière, et elle a mis à leurs places MM. Bidault et Origet, lesquels ont accepté.

[Signé] Bidault. — Duperron. — Bouriat. — Origet. — Bruneau.

Aujourd'hui 1^{er} Fevrier 1792 la Compagnie assemblée s'est occupée de la charge de 1^{er} medecin du roy ; surquoy, il a été fait un offre de M^r Nobileau dont l'état luy a été remis pour consulter et par luy s'il acceptera les dites offres afin d'en faire un état ou reglement au cas d'acceptation de sa part.

L'an 4 de la liberté le jour que dessus et a promis de reprendre pour samedi prochain.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Nobileau. — Origet. — Bruneau. — Bouriat.

Aujourd'hui 16 fevrier l'an quatre de la liberté. La Compagnie assemblée à l'effet de deliberer sur les mesures à prendre par raport à la charge de médecin du roy dont les titres se trouvaient egarés, a jugé qu'il seroit convenable de liciter entre ses membres la recherche des titres, après le refus de tous les membres, M^r Nobileau l'un deux, a accepté cette recherche aux conditions suivantes, que le cessionnaire fera à son compte et sans qu'il puisse rien rejeter sur la Compagnie tous les frais et diligence qu'il croira convenable et que pour le dedomager de ses frais et recherches, la Compagnie s'engage lorsqu'il la requerera et sans pouvoir l'y forcer à luy passer contrat de cession de la dite charge et dependances aux conditions seulement de payer a son acquit l'obligation qu'elle a passée à M^r Chalopin et de lui maintenir quitte et libérée la présente deliberation. Arrêté entre nous sous la signature de tous les membres cy dessous.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Duperron. — Nobileau. — Bruneau. — Origet. — Bouriat.

Aujourd'hui 1^{er} Avril l'an 4 de la liberté, la Compagnie assemblée pour le prima mensis entre autres objets a arrêté le memoire de M^r Bobiere chirurgien a elle adressé par le district.

[Signé] Duperron. — Nobileau. — Bouriat. — Bidault. — Origet.

Aujourd'hui premier Août 1792 l'an 4 de la liberté la Compagnie assemblée pour le prima mensis a delibéré sur une requisition faite à M^r Duperron notre confrère par le president de la police municipale, pour donner son avis sur une petition d'un chirurgien, faite à la municipalité, dont il a referé à la Compagnie qui a donné son avis, en conséquence elle a estimé que les drastiques qui entrent dans la

recette présentée par le s^r Brunier se disant chirurgien et que la poudre resultat de sa recette ne doit pas être distribuée.

[Signé] Bidault. — Nobileau. — Bouriat. — Origet.

Aujourd'hui premier fevrier la Compagnie assemblée, on a oui le rapport fait par les citoyens Duperron et Origet qui se sont transportés aux prisons le Dimanche 27 Janvier sur la requisition qui en avait été faite à la Compagnie par le Departement et les autres corps administratifs, il resulte de l'examen qu'ils ont fait des symptômes dont se plaignaient les prisonniers que vingt huit d'entre eux sont atteints des la fièvre maligne des prisons ; c'est pourquoi nos confrère ont prescrit la translation de ceux qui étaient infectés, au plessis, et la Compagnie a applaudi à tous les moyens savaants et bien combinés, qui ont été pronés par les auteurs du rapport.

[Signé] Duperron. — Origet. — Bruneau. — Bouriat. — Nobileau.

Ce jourd'hui premier mars la compagnie assemblée pris des renseignements sur la suite de la maladie qui s'était declarée dans les prisons, et elle a appris avec joie, qu'elle avait cessé et elle s'est occupée ensuite de diférents objets relatifs à la santé publique.

[Signé] Bouriat.

Dans les mois de Septembre, Octobre, Novembre et Décembre, au 1^{er} Janvier de l'an 2, MM. les medecins ne sont occupés que des maladies régnantes (sic).

Ce jourd'hui premier mai 1793, l'an 2 de la République, l'assemblée dite prima mensis a lieu et l'on s'est occupé comme il est d'usage de la santé publique (1).

Nous docteurs en médecine sous-signés assemblés pour délibérer sur la part à prendre dans le procès qui nous a été intenté par MM. les chanoines de Saint-Gatien à l'égard de la préséance dont ils prétendent que nous nous sommes mal à propos emparé, lors de la pompe funèbre de feu M. Normand notre confrère et doyen, a été convenu et arrêté que M. Dupichard, notre doyen, nommeroit M. Bailly pour notre procureur et M. Jarossier pour notre avocat, vù quoy avons ensemble signé la présente délibération.

[Signé] Dupichard. — Lecourt. — Bidault. — Duperron. — Nobileau. — Duvignaux.

Et ce même jour 4 octobre nous avons soldé jusques au dernier terme du mois d'avril dernier, les arrerages de la rente de cinquante livres dont la première année n'échoira qu'au mois d'avril 1788, et M. Dupichard en conséquence nous a rendu celuy des honoraires qu'il avoit reçu qui ont fait partie du payment.

Les huit années d'arrérages échus au mois d'avril 1787, soldées et la prof... de M. Bruneau, de là les cinq medecins ont eu chacun 74^l le 4 octobre 1787.

J'ai païé à M. Dupuy des chapelles chargé de procura-

(1) C'est là le dernier acte de collège des medecins de Tours, remarquer qu'il n'est pas signé.

A la suite se trouve cette note signée de D^r Nerbonneau qui fut secrétaire adjoint de la société médicale.

A cette époque les réunions du collège de médecine cessèrent, les orages de la révolution ayant dissous toutes les institutions existantes.

DRAGÉES au Lactate de Fer de GELIS & CONTÉ
 Approuvées par l'Académie de Médecine.
Le FER le PLUS ASSIMILABLE
 Dose : Cinq centigrammes par Dragée
 LABEYRONNE & Co 99, Rue d'Aboukir, PARIS

ERGOTINE BONJEAN
 Médaille d'Or : Société de Pharmacie de Paris.
DRAGÉES AMPOULES
 à 0,15 centigr. Injections pour
SOLUTION Flacons d'Ergotins de 30 gr.
 stérilisée au (1/10) Tubes de 2 grammes.
 LABEYRONNE & Co 99, Rue d'Aboukir, PARIS.

Juglandine Ferrouillat Santé — Force
 Energie à tout âge.
 Principes actifs du Noyer et Amers francs combinés chimiquement avec : Iode, Fer lacté et Glycérophosphate de chaux. (M. le Prof. ALBERT ROBIN, Traité de Thérapeutique, fascicule 1, page 175).
LYMPHATISME, ANÉMIE, TUBERCULOSE
 1° Absorption facile et agréable sans crainte de constipation ;
 2° Éléments toniques, reconstituants, dépuratifs et antineurasthéniques, très assimilables ;
 3° Appétit et toutes les fonctions organiques heureusement stimulées ;
 4° Liquide léger, d'un goût exquis, sans alcool ;
 5° Sa combinaison spéciale des éléments du Noyer avec les Amers francs, l'Iode, le Fer lacté et le Glycérophosphate de chaux, en assurant une action tonique, progressive et mitigée du médicament, ne donne jamais d'iodisme, si fréquemment avec les préparations iodées, et le fait, au contraire, toujours disparaître, s'il existait auparavant.
 D'où supériorité incontestable et parfaitement démontrée après expérimentation.
Prix : 5 francs
DÉPÔT GÉNÉRAL :
 PHARMACIE du CHATELET, 35, r. Rivoli, PARIS
 Deux Médailles d'or et un Diplôme de Grand Prix

Médication Reconstituante
 TUBERCULOSE, ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, RACHITISME, ALLAITEMENT, DENTITION, BRONCHITE CHRONIQUE, CHLOROSE, DYSMÉNORRÉE, AMÉNORRÉE, etc.
LES HYPOPHOSPHITES DU D^r CHURCHILL
 Étant composés de Phosphore au minimum d'oxydation, sont parfaitement assimilables et bien plus actifs que toutes les PRÉPARATIONS PHOSPHATÉES.
Sirops à Hypophosphites de CHAUX, SOUDE, FER, COMPOSÉ, etc. du D^r CHURCHILL
 Prière de spécifier la préparation sur les ordonnances.
 De une à deux cuillerées deux fois par jour. Prix : 4 fr.
 Pharmacie SWANN, 12, Rue Castiglione, PARIS.

CÉRÉBRINE
 (COCA-THÉINE ANALGÉSIQUE PAUSODUN)
 Une cuillerée à soupe à toute période de l'accès.
MIGRAINES, NEURALGIES, Vertige stomacal.
 Coliques menstruelles. Fl. 5 fr. et 3 fr.
C. BROMÉE et C. IODÉE : Neurasthénie, Névroses, États congestifs du cerveau. Fl. 5 fr.
C. BROMO-IODÉE : Névralgies du Trijumeau, sciatiques et autres, rebelles à tous traitements antérieurs. Fl. 6 fr.
C. QUININE : Grippe, Influenza, Coryza, Fièvres actives. Fl. 5 fr.
 E. FOURNIER, 21, Rue de St-Petersbourg, Paris et Pliés.

CHLORAL BROMURÉ DUBOIS
 Sirop prescrit à la dose de 1 à 6 cuillerées à café, à des,ert ou à bouche, selon l'âge, dans les 24 heures.
 Il doit à son mode spécial de fabrication une supériorité incontestable sur les mélanges de Chloral et de Bromures préparés au moment du besoin. Il n'est pas sujet à se décomposer. Il est constant dans sa composition et dans ses effets. Il n'irrite pas les muqueuses.
Maladies nerveuses, Insomnies, Névralgies, Épilepsie, Coqueluche.
 PARIS, 20, Place des Vosges ET TOUTES PHARMACIES

ARTHRITE GOUTTE - GRAVELLE - DIABÈTE RHUMATISMES
 Boire aux Repas
VICHY-CÉLESTINS
 Bouteilles et 1/2 Bouteilles.
SE MÉFIER des SUBSTITUTIONS — EXIGER LA SOURCE



CONVALESCENCE * FIÈVRES
 Anémie — Débilité — Cachexies
QUINIUM LABARRAQUE
 Approbation de l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS
VIN TONIQUE — FÉBRIFUGE — DIGESTIF
 Exactement titré et dosé. — Contient tous les principes du quinquina.
 (3 gr. de principes toniques et 1 gr. 50 d'alcool par litre.)
DOSE. — Un verre à liqueur avant ou après chaque repas.
Toutes Pharmacies. — Maison L. FRERE (A. Champigny et Co), 19, rue Jacob, Paris

VIN NOURRY IODOTANÉ
 Exempt de tout iodure alcalin, sans goût désagréable, d'une assimilation parfaite. Succédané de l'Huile de Foie de Morue.
Cinq egr. d'Iode combinés à dix egr. de Tanin par cuillerée à soupe.
INDICATIONS : Lymphatisme, Anémie, Menstruation difficile, Affections pulmonaires torpides, Convalescence des Maladies infectieuses.
DOSES : Adultes, une cuillerée à soupe
 Enfants, une ou deux cuill. à café } avant ou pendant chaque repas.

IODALOSE GALBRUN
 L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
 Combinaison directe et stable de l'Iode avec la Peptone
 DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
 Communication au XIII^e Congrès International de Médecine, Paris 1900.
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
REMPLACE IODE et IODURES dans toutes leurs applications, sans IODISME
 Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose. Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections glandulaires, Rachitisme, Goitre, Fibrome, Syphilis, Obésité.
Iode physiologique VINGT FOIS PLUS ACTIF que l'Iode des Iodures.
 Vingt gouttes IODALOSE agissent comme un gramme Iodure alcalin.
DOSES MÔYENNES : cinq à vingt gouttes pour Enfants ; dix à cinquante gouttes pour Adultes.
 Demander Brochure sur l'Iodothérapie physiologique par le Peptoniodé.
 Pharmacie GALBRUN, 4, Rue Beaurepaire, PARIS ET TOUTES PHARMACIES.

Notices et Spécimens F^o

Laboratoire de Bactériologie
et d'Urologie

DE TOURS

D^r BOUREAU, à Tours

Crachats et recherches diverses. 40 fr.
Urines, dosages, études micros-
copiques 20 fr. et. 40 fr.

AMPOULES SIGMA

dosées à 1 centigr. de Hg métal (HgBr², Na Br. H₂O). — Les plus actives, les plus riches en Hg, Indolores. — Indiquées pour le traitement intensif :

Prix : 6 francs.

THIOLAZONE

Ichtyolate d'amido-thiazol (forme pilulaire). — Spécifique de la **Sciaticque** (névrites, rhumatismes). — Calme rapidement, inoffensif pour l'estomac.

Prix : 6 fr. 50.

TABLETTES LEFÈVRE

Benzophthaléine. Nouveau **Laxatif** agréable. Convient aux Bébés comme aux adultes.

Prix : 1 fr. 50.

Produits **H. LEFÈVRE**, ex-interne des Hôpitaux.

134, Boulevard Péreire. Paris.

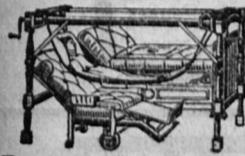
Dans les **CONGESTIONS**
et les **Troubles fonctionnels du FOIE**,
la **DYSPEPSIE ATONIQUE**,
les **FIÈVRES INTERMITTENTES**,
les **Cachexies d'origine paludéenne**
et consécutives au long séjour dans les pays chauds
On prescrit dans les hôpitaux, à Paris et à Vichy,
de 50 à 100 gouttes par jour de

BOLDO-VERNE

ou 4 cuillerées à café d'ÉLIXIR de BOLDO-VERNE

Dépôt : **VERNE**, Professeur à l'École de Médecine de **GRENOBLE (FRANCE)**

Et dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.



Lits, Fauteuils, Voitures
ET
Appareils Mécaniques
pour
MALADES et BLESSÉS
DUPONT

Fab^r breveté s.g.d.g.
Fournisseur des Hôpitaux
à PARIS
10, Rue Hautefeuille
2 MÉD. D'OR
Expos. Univ. PARIS 1900

Sur demande, envoi
Franco du Catalogue
contenant 423 fig.

TELEPHONE 818-67



VOLTAIRE ARTICULÉ
avec tablette-appui
pour malade oppressé.

GRANDS PRIX { Exposition de Lille, 1902.
Exposition de Reims, 1903.
Exposition de St-Louis (Etats-Unis), 1904.

GROS : FUMOD 22, 78, FAUBOURG ST-DEVIS, PARIS
DETAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

à la glycérine solidifiée

CHANDON CHAUMEL (URTHÉRIQUE)
Pessaires CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES
OVULES CHAUMEL
GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE

MÉDICATION
SIROP CHAUMEL
TUBERCULOSE, BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHE.AU LACTO CRÉOSOTE SOLUBLE, PHOSPHATES, COCAÏNE ET AGONIT
CRÉOSOTÉE
ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS A M.M. LES DOCTEURS 86, RUE DE LA RÉUNION - PARIS

ÉTABLISSEMENT PHYSIOTHÉRAPIQUE
Du D^r Em. LELOUTRE, membre de la Société française d'électrothérapie
Radioscopie, Radiographie
RADIOTHÉRAPIE DES CANCERS, LUPUS, LEUCÉMIES, MALADIES DE LA PEAU
MAISON DE SANTÉ POUR MALADIES NERVEUSES
Traitement de l'Obésité
Téléph. 5.25. — 66, Boulevard Béranger, 66. — TOURS

Suralimentation
PEPTONE VASSAL
Sèche
Agréable au Goût

Cette Peptone, fabriquée d'après les dernières données scientifiques, est un produit remarquable tant par ses qualités organoleptiques que par sa richesse en matières directement assimilables. Cette Peptone a, en outre, l'avantage d'être d'un prix modéré qui en permet un usage prolongé.

ÉCHANTILLONS

Eéon DANJOU, Pharmacien de 1^{re} classe, ex-Interne des Hôpitaux de Paris, LILLE

tion de M. de Devassé les huit années de la rente de 49^l 10 due par notre Collège et échues au mois d'avril dernier, montant, déductions faites des impositions roiales à la somme de trois cent quarante trois livres dix sols dont quittance et l'année qui est commencée n'échoira qu'au mois d'avril 1788.

La quittance est du neuf octobre mil sept cent quatre-ving-sept.

Réception de M. DESORMEAUX

4^o article de reception depuis le solde de compte et arrerages.

Le 11 décembre 1787 pour le premier examen de M. Desormeaux aspirant à la maitrise pour la ville. 6^l

Le 15 avril 1788 l'admission à la maitrise et dernier examen de M. Desormeaux. 6^l

Et le dit jour trente octobre mil sept cent quatre-vingt-huit, le collège assemblé a prié M. Lecourt qui s'est chargé de la portion de M. Dupichard dans les émoluments de la réception de MM. Bouriat et Origet de vouloir bien aussi se charger de l'année échue de la rente que nous devons. Patant nous ne deverons plus qu'au mois d'avril mil sept cent quatre vingt neuf et le dit sieur Lecourt prendra sur la part de M. Dupichard douze livres que ledit sieur avoit reçu pour la compagnie, suivant les nottes qu'il en a fait luy même de l'autre part.

A Tours le jour et an que dessus.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Duperron. — Nobileau.

Ce jourd'hui dix neuf décembre mil sept cent quatre vingt huit. La compagnie a délibéré et statué, qu'on prendroit chez les pères Augustins, une salle pour servir de lieu d'assemblée pour la compagnie, dans laquelle salle, tous les membres du corps, se rendront le plus régulièrement possible tous les samedis de chaque semaine et spécialement tout les premiers jours de chaque mois pour délibérer sur les affaires de la compagnie, donner des consultations gratuites aux pauvres, conférer sur les maladies courantes et se communiquer les observations réciproques en un mot statuer sur ce qu'il y aura à faire de plus avantageux pour le service public.

A aussi délibéré la compagnie de nommer parmi les membres deux syndics qui seront amovibles chaque année. Lesquels syndics seront chargés de gérer les affaires de la compagnie aux conditions par eux de n'en entreprendre aucune sans le droit général et ont été nommé pour l'année mil sept cent quatre vingt neuf. MM. Bidault et Origet membres du dit Collège.

[Signé] Bidault. — Duperron. — Bouriat. — Lecourt. — Nobileau. — Bruneau. — Origet.

Nous docteurs en médecine du collège des médecins de Tours assemblés en vertu de la lettre de MM. les maires et échevins de l'hôtel commun de cette ville cy-dessous transcritte :

Messieurs,

En exécution de l'article 26 du règlement fait par le roy le 24 janvier dernier pour la convocation des états généraux, nous vous prions de vouloir bien nommer deux députés pour assister à l'assemblée du tiers état, de la ville, qui se tiendra le lundi deux mars à deux heures de relevée dans l'une des salles du dit hôtel commun de la ville, conformément à l'article 28 du même règlement.

Nous sommes avec respect messieurs vos très humbles et obéissants serviteurs.

Les maires échevins et officiers municipaux de la ville de Tours et signé de la Grandière maire, Barbet, lieutenant de maire, Simar le jeune, Gaudin, Thenon, Gardien et Periget.

A l'Hôtel de Ville le 24 février 1789; étoit sur la souscription.

A M. Dupichard docteur en médecine, Doyen de MM. les médecins de la ville de Tours, rue de la Sellerie, à Tours. Avons procédé conformément à l'article 26 du règlement du 24 janvier à la nomination de deux députés que nous avons chargé de représenter le collège, laquelle nomination tombée sur M. Lecourt son doyen et M. Bidault, l'un des syndics du dit collège et avons signé. Ce 28 février 1789.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Duperron. — Nobileau. — Bruneau. — Bouriat. — Origet.

Le 28 février 1789 nous docteurs en médecine rassemblés avons résolu unanimement, pour donner à la partie indigente de nos concitoyens des marques de notre zèle et de notre attachement, de partager entre nous les différents quartiers de la ville, les plus a portée de nos domiciles pour leur porter les secours nécessaires en cas de maladie. Ce que nous n'effectuerons cependant que sur l'invitation qu'ils nous présenteront de la part de MM. les curés de leurs paroisses qui nous attesteront à la fois et leur maladie et leur pauvreté. En conséquence de quoy se sont chargés :

M. Lecourt des paroisses de Saint-Saturnin, Saint-Hillaire et Saint-Vincent.

M. Bidault de la paroisse de Saint-Venant, la rue des Récollet et la Villeperdue;

M. Duperron, de la paroisse Saint-Pierre-des-Corps;

MM. Nobileau et Origet les paroisses de Lariche et Saint-Pierre-le-Puellier;

M. Bruneau, Saint-Etienne et Saint-Pierre-du-Boille;

M. Bouriat, Saint-Symphorien

Nous espérons de la charité de MM. les curés qu'ils voudront bien joindre leurs soins aux nôtres pour procurer aux pauvres malades les secours relatifs et nous chargerons d'écrire à ces messieurs pour les informer de notre présente délibération afin qu'aucun malheureux de leurs paroisses ne manque des secours dûs à l'humanité souffrante.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Duperron. — Nobileau. — Bruneau. — Bouriat. — Origet.

Nous docteurs en médecine du collège de la ville de Tours assemblés avons délibéré ce jourd'hui sur la demande à nous faite par M. Chalopin d'un titre nouvel de la rente de quarante neuf livres dix sols due par le collège des médecins pour raison du prix de la charge de médecin du roy, en cette ville, acquise par la compagnie, sommes convenus de donner satisfaction du dit titre. Bien entendu qu'il sera conforme aux anciens contrats, qu'il portera obligation de tous les membres du collège en privé nom; mais sans inculper dans cette obligation les familles des dits membres, ny même ceux d'entre nous qui pourroient s'éloigner de la ville et cesser d'y exercer leur état de manière que ce sera uniquement l'obligation du collège de telle manière et de tel nombre qu'il soit composé. A Tours le onze may mil sept cent quatre vingt neuf.

Et en continuant la ditte délibération avons statué sur la difficulté élevée au collège de chirurgie samedi neuf du présent mois. Lorsque M. Le Court s'est présenté audit

collège pour assister à la réception d'un chirurgien pour la ville de Bléré.

MM. les chirurgiens représenteront audit sieur Lecourt, qu'ils ignoraient lequel des médecins du collège avait été commis pour remplir la fonction de médecin du roy.

Quelque peu important qu'il fut pour MM. les chirurgiens qu'ils connussent ou non les intentions du collège des médecins ; pour n'avoir point de tracasseries avec ces messieurs et éviter toute mauvaise contestation, nous avons statué et arrêté que M. Lecourt fera ces fonctions de médecin du roy et pour qu'elles soient toujours exécutées avec sûreté, avons aussi statué et arrêté que lorsque M. Lecourt ne put dans quelques moments les remplir, nous avons nommé pour le suppléer MM. les syndics en exercice, lesquels sont pour cette année, MM. Bidault et Origet, de laquelle présente délibération sera donnée copie à MM. du collège de chirurgie. A Tours le dit jour et an que dessus.

[Signé] Lecourt. — Bidault. — Duperron. — Nobilleau. — Bruneau. — Bouriat. — Origet.

(A suivre)

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

Bibliographie

Clinique Thérapeutique du Praticien, par H. HUCHARD et CH. FIESSINGER. 1 vol. — Paris, MALOINE, 1907.

Voici un livre qui obtiendra rapidement le succès de ses deux aînés, aujourd'hui devenus classiques : *Consultations Médicales et Nouvelles Consultations Médicales* du Dr H. Huchard. C'est la même façon claire d'exposer les choses, la même méthode de pratique d'enseignement, le même but poursuivi d'être essentiellement utile au praticien. Donc, point de vaines discussions doctrinaires, de prétentieuses bibliographies, de fastidieux résumés historiques.

D'ailleurs, beaucoup ont déjà pu apprécier certains chapitres de l'ouvrage qui ont été publiés dans le *Journal des Praticiens*, et le succès qu'ils ont eu alors auprès des médecins des villes et des campagnes nous permet de présager du succès du volume.

Le volume débute par deux chapitres d'un intérêt tout particulier : *Médecine d'urgence*. Il existe une chirurgie, une obstétrique d'urgence ; il existe aussi une médecine d'urgence. Mais alors que la chirurgie et l'obstétrique d'urgence, ont depuis longtemps leurs traités spéciaux, la médecine d'urgence, moins bien pourvue, n'en possède pas. Pour le praticien c'est une lacune ; les deux chapitres de la *Clinique thérapeutique* viennent de la combler fort heureusement et fort complètement. La pratique d'une saignée, l'administration d'un purgatif, la prescription d'un régime alimentaire et de la diète, voilà, entre autres médications pressantes, quelques-unes de celles qui ne souffrent aucun retard et qui peuvent souvent sauver la vie d'un malade. Les auteurs les passent tour à tour en revue et insistent sur la saignée qui après avoir été trop louée, puis trop décriée, semble aujourd'hui trouver dans l'arsenal thérapeutique sa véritable place et ses indications précises.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de l'ouvrage, chaque chapitre serait à citer. Signalons cependant le traitement des maladies du foie et des reins, et celui des maladies du cœur.

Dans ces quelques pages on trouvera l'exposé complet de toutes les méthodes nouvelles dont la science moderne s'est enrichie pour combattre ces affections. Mais de ces méthodes nouvelles les auteurs ne retiennent que celles qui ont fait leurs preuves, celles qui ne sont plus en discussion, et des médicaments nouveaux ne conseillent l'emploi que de ceux ayant donné des résultats probants après une longue pratique.

Un paragraphe est à retenir, c'est le dernier ; il traite des *applications de la digitaline*. On sait tout ce qui a été écrit pour ou contre la digitaline et sur la façon de l'administrer. M. Huchard le premier, en 1902, a recommandé les très petites doses de digitaline prolongées pendant une semaine et plus, qui fournissent au cœur une stimulation quotidienne, sans provoquer des accidents d'intolérance ; il conseille la dose de 1/10 de milligramme. On trouvera dans ce paragraphe toutes les indications de cette médication dans le rétrécissement mitral, dans les états hyposystoliques, dans le pouls lent permanent ou maladie de Stokes-Adams, dans l'angine de poitrine.

En résumé, le nouveau livre des Drs Huchard et Fiessinger est le conseiller le plus sûr du praticien, et les auteurs ont parfaitement rempli le but qu'ils s'étaient assigné. « C'est pour les praticiens seuls que ce livre a été écrit. »

L. D. C.

Plus fort que le mal (1)

Il est des livres comme des fruits, vous aurez beau dire à un voisin que vos pêches sont bonnes, il ne peut sincèrement vous répondre qu'après les avoir goûtées. Et, quel qu'éloge que vous puissiez faire, vous ne parviendrez pas à le convaincre, s'il ne les aime pas.

Aussi bien, nous ne jugerons pas le livre curieux et original de M. Espè de Metz ; nous nous contenterons d'en offrir aux lecteurs de la *Gazette médicale du Centre* un des passages principaux où l'auteur expose ses idées.

Il s'agit du problème de l'*Avarie*, mal social. M. Brieux nous a déjà donné une pièce sur ce thème. Etait-il bien besoin d'en écrire une nouvelle. Et, puisque le drame, au dire de l'auteur, n'a pas été écrit pour être représenté, pourquoi avoir choisi cette forme scénique pour exposer des doctrines, qui auraient certainement gagné à être expliquées d'une façon plus concrète, plus vivante, plus populaire...

Il y aurait eu intérêt aussi à ne pas faire du bon docteur, donneur de conseils et sauvegarde de la société, un aliéné et un fou, ni de René, l'avarié, un naïf ; et de Jean, le confident, un raisonneur insupportable.

Pourquoi aussi cette longue conférence sur les tractions rythmées de la langue, au milieu du deuxième acte ? cela occupe six pages et n'a que des rapports lointains avec l'avarie.

Quoi qu'il en soit des défauts de l'œuvre, le but poursuivi par l'auteur est noble et digne d'être encouragé ; ce livre mérite d'être lu, les idées qu'il renferme sont de celles qu'il importe de répandre dans le public.

ACTE I. SCÈNE X

[René, l'avarié, et son ami Jean, sortent du cabinet du docteur qui les accompagnant jusqu'à la porte donne ses derniers avis]

LE DOCTEUR

Vous voilà fixé sur votre traitement, Monsieur. Suivez-le ; il vous rendra toutes vos forces. Maintenant je vais vous répéter, pour que vous ne l'oubliez pas, ce qu'il importe que vous sachiez. Abandonnez à tout jamais l'espoir d'une guérison définitive. Si longue que

(1) Pièce en 4 actes, par E. Espè de Metz. Maloine, éditeur, Paris, 1907.

soit votre vie, si insignifiantes que vous paraissent les affections banales dont vous pouvez être atteint, si légers que soient les accidents qui vous peuvent advenir, — qu'il s'agisse d'un rhume ou d'une entorse, — avouez à votre médecin la nature du poison qui imprègne votre corps; révélez-lui hardiment votre tare; confessez sans réticences les diverses manifestations du mal qui seront survenues. Faire autrement serait d'une extrême imprudence; je ne vous engage point.

JEAN

Mais, mon ami ne peut-il pas guérir? N'a-t-on pas vu, Docteur, de ces sortes de malades arriver à l'âge le plus avancé et mourir de vieillesse, sans qu'aucune de ces manifestations graves, que vous barratez pour lui, se soit produite?

LE DOCTEUR

Les accidents les plus redoutables peuvent n'apparaître qu'à une période très éloignée de celle du début de la maladie. Trente, quarante, cinquante années s'écoulent parfois avant leur éclosion. Les gens dont vous me parlez sont morts avant cette éclosion, voilà tout. Ils ont tous vécu très vieux; s'ils avaient vécu davantage, le mal ne les eût pas épargnés.

JEAN

Cependant il est admis, Docteur, qu'une dose nouvelle du venin ne pénètre un organisme que si cet organisme s'est entièrement débarrassé de celle qu'il contenait déjà. Or, il est avéré qu'une seule et même personne a pu, à des intervalles lointains, être frappée de deux atteintes consécutives. La seconde ne s'est évidemment produite qu'après la guérison de la première. On cite des exemples formels de cas...

LE DOCTEUR

On cite! on cite! Hé, Monsieur, que l'on cite tout ce que l'on voudra. Je n'ai jamais rencontré, moi, de ces cas exceptionnels. Jamais je n'ai pu affirmer la guérison définitive. Elle est plaisante cette consolation, que vous offrez à vos protégés, de n'avoir la certitude de s'être trouvés guéris que le jour où ils seront assurés d'être à nouveau malades. Que m'importe vos citations et vos arguments misérables de théoriciens trop subtils! Vous voulez la vérité? Votre ami ne guérira pas. La voilà, cette vérité que, dût son courage trembler, je lui dois entière et sans réticences.

RENÉ

Je ne tremble pas du tout.

LE DOCTEUR

(A René) Soignez-vous pour vivre, Monsieur. Soit. Mais gardez votre mal pour vous seul. Puisque vous vous dites honnête homme, soyez-le suffisamment pour éviter de faire partager, par un mariage qui serait infâme, vos souffrances, vos angoisses et la honte dont elle serait innocente, à quelque saine et pure jeune femme, qui aurait fait la sottise de vous prendre pour époux. Traître à ceux dont vous continuez la lignée puisque vous avez déçu l'espoir qui s'attache à tout homme, lorsqu'il vient au monde, de le voir persister au delà de la mort par ceux auxquels il donnera le jour; — révolté aux yeux de Dieu, puisque vous avez perdu le droit de transmettre la vie pour avoir transgressé ses préceptes; — criminel au regard de la Patrie, de la Société tout entière, puisque, privé du devoir de procréer, vous n'êtes plus pour elles qu'un danger dont, seule, peut les protéger, votre volonté ferme et repentante de ne pas répandre le mal qui fait de vous un inutile et un réprouvé; — irrévocablement, — comme s'impose une décision suprême et sans appel, — le célibat doit s'imposer à votre loyauté; — et le malheur qu'il implique, pour tout homme, jeune et capable d'aimer, va retomber sur vous, comme le couvercle de plomb sur le cercueil d'un mort.

RENÉ

Je sais mon devoir, Monsieur. Je l'accomplirai.

JEAN

Excusez-moi, Docteur, et ne m'en veuillez pas, de grâce, si je vous présente encore une objection. Vous ordonnez le célibat à mon ami. Vous considérez le célibat, dans son cas, comme la sauvegarde de la société.

LE DOCTEUR

Oui, Monsieur.

JEAN

Pardonnez-moi de n'être pas de votre avis. Voulez-vous me permettre une comparaison? Peut-être vous paraîtra-t-elle risquée. Elle a le mérite de rendre exactement ma pensée. Supposez que dans un petit sachet, au contact l'une de l'autre, deux pommes, l'une saine, l'autre gâtée. Celle-ci va gâter celle-là, n'est-il pas vrai?

LE DOCTEUR

Sans doute.

JEAN

Supposez maintenant que, dans un grand panier rempli de pommes, on jette une pomme gâtée, cette pomme gâtée ne risque-t-elle pas de gâter beaucoup de pommes et même toutes les pommes du panier?

LE DOCTEUR, avec impatience.

Je ne vous comprends pas, Monsieur.

JEAN

Laissez-moi m'expliquer. Les deux pommes isolées dans le petit sachet, c'est le mari et la femme. La pomme gâtée, dans le grand panier de pommes, c'est le célibataire qui...

LE DOCTEUR

Assez, Monsieur. Trêve à vos comparaisons déplacées et à vos plaisanteries de cabaret. (Après un instant de silence; s'animant encore davantage). Et que m'importe, à moi, les pommes du grand panier? N'étaient-elles pas, presque toutes, corrompues, déjà?

JEAN

A Dieu ne plaise que je compare une chaste vierge aux êtres flétris que vous accablés sans doute de votre mépris, mais ces femmes flétries, flétries par le célibataire taré, dites-moi, ne peuvent-elles, à leur tour, souiller des êtres sains et n'est-ce point souvent, plutôt par l'effet d'une occurrence malheureuse, d'un hasard désastreux, que par celui d'une habitude inconduite, que de nobles jeunes gens — comme mon ami — leur doivent d'avoir vu chanceler leur santé?

LE DOCTEUR

Cela prouve, Monsieur, qu'il faut toujours se passer de leur fréquentation.

JEAN

Il est donc nécessaire, Docteur, que les jeunes gens ne sortent de l'enfance que pour affronter le mariage?

LE DOCTEUR

Oui, Monsieur, et il en serait ainsi, si notre société impie n'avait renié son Dieu.

JEAN

Je ne veux pas disputer avec vous à ce sujet, Docteur; mais, de grâce, encore une question. Pourquoi est-il indispensable de vouer, pour toujours, au célibat, un homme robuste dont l'organisme vivace fait présager, contre le poison qui l'imprègne, une lutte énergique et peut-être victorieuse? Le mal ne cesse-t-il pas rapidement d'être contagieux?

LE DOCTEUR

Il cesse d'être contagieux, Monsieur; il ne cesse pas d'être héréditaire. Je vous l'ai dit, je le répète: Qui l'a contracté se retranche de ceux qui sont aptes à donner la vie. Quand une pomme est gâtée, — puisque pomme il y a, — il faut la jeter pour qu'elle ne gâte pas d'autres pommes. On ne doit jamais mettre de pommes gâtées au contact de pommes saines. Que la pomme gâtée mijote toute seule

ÉMULSION MARCHAIS

Phospho-Créosotée — TUBERCULOSES — BRONCHITES, CATARRHES
(3 à 6 cuil. à café dans du lait).

dans sa pourriture Qu'importe le sort d'un homme? C'est la société qui matériellement — et moralement, Monsieur, — mérite d'être protégée.

JEAN

Ainsi vous imposez à mon avis le célibat.... absolu.

LE DOCTEUR

Oui, Monsieur, le célibat absolu comme vous dites. Car si c'est une infamie de faire de la vie souillée prématurément, souillée dès avant la naissance, c'en est une plus grande encore — peut-être, par la crainte de la vie à venir, de tuer la vie, avant même que la vie ne soit née.

JEAN

Je ne puis croire à la nécessité de condamner un malade à un isolement aussi rigoureux, de refuser à une créature vivante le droit de prétendre à cette réunion, que la nature, — Dieu si vous le voulez, — en faisant l'homme et la femme différents l'un de l'autre, ont voulu explicitement donner comme le but évident des tendances les plus profondes, des désirs les plus ardents de leurs êtres dissemblables. Non. Si terrible fut-elle, si sombres que soient les couleurs sous lesquelles vous nous la représentez, il n'est pas de maladie qui vaille au malade le supplice de s'insurger contre la nature ou contre le Dieu que vous adorez. Celui qui, même coupable...

LE DOCTEUR, avec colère.

Silence, Monsieur. Je n'écouterai pas plus longtemps vos arguments subversifs. L'orgueil insensé, qui égare les gens de votre génération, leur donne à penser que le monde entier est fait pour leurs caprices et leurs fantaisies, que les règles les plus sacrées doivent céder à leurs exigences répugnantes, que les têtes les plus vénérables doivent se pencher avec recueillement à l'exposé impudent de leurs secrets les plus honteux. Qu'est-ce qu'un homme dans l'Univers? Un atome ridicule et vain. Qu'est votre ami? Moins qu'un homme, moins que rien. Vous le trouvez intéressant? Moi, non. (A René). Vous vous dites travailleur, Monsieur? Soit. Travaillez. Que le bien soit le but de votre labeur et, peut-être, un jour, quelque estime pourra-t-elle vous être accordée. Mais n'oubliez jamais que vous devez vous considérer comme retranché du nombre des hommes, que vous êtes une force perdue, une force mauvaise, corrompue et perverse, qu'il vaut mieux n'exister pas que de porter en soi les germes pernicieux d'un mal méprisé et qu'elle serait juste, la loi réclamée par de bons esprits, qui en permettant de mettre dans l'impossibilité... matérielle (il appuie sur le mot matérielle) de nuire tous ceux qui sont dans votre cas, supprimerait le péril le plus souvent insoupçonné, que, d'un moment à l'autre, la faiblesse de leur volonté ou l'influence de conseils pernicieux, comme le sont ceux de votre ami, peuvent rendre redoutables. Je vous ai soigné parce qu'il était de mon devoir de le faire; mais n'attendez pas de moi une pitié déplacée pour une infortune méritée et ne me demandez pas de prêter plus longtemps une oreille complaisante à des sophismes ignominieux.

RENÉ

Pardonnez à mon ami, Docteur. Jean m'aime tellement qu'il prend mes propres souffrances plus à cœur que moi-même et il s'est tant occupé de mon mal, qu'il a fini par se croire plus docteur qu'un docteur. Je vous comprends et je vous approuve. Par l'effet d'une contradiction que d'aucuns trouveraient singulière, votre parole, loin d'affaiblir ma volonté, l'a relevée et fortifiée. Vous avez raison, Docteur; je lutterai, je me rendrai utile à mes semblables; le bien, que je m'efforcerai de faire, me soutiendra et je lui devrai peut-être des joies, inconnues de ceux qui ne souffrent pas. La vie me vaudra encore des consolations et les satisfactions de cœur peuvent ne m'être pas refusées. Je serai un frère pour toi, Jean, et pour ta femme, quand tu seras marié; tes enfants auront en moi un second père.

CÉRÉBRINE, médicament spécifique de la **migraine** sous toutes ses formes. Agit spécialement contre les névralgies faciales, intercostales, rhumatismales, sciatiques, le vertige stomacal, et par dessus tout contre les **coliques périodiques**. Une cuillerée à soupe à tout moment d'un accès suffit.

Eug. FOURNIER et C^{ie}, 21, rue de St-Petersbourg, Paris (8^e).

Nouvelles

ACADÉMIE DE MÉDECINE

L'Académie de médecine a proposé et M. le ministre de l'Intérieur a accordé pour le service des épidémies de 1905 les récompenses suivantes :

Médaille d'argent : M. le Dr Moinet, attaché au service de santé du IX^e corps d'armée, pour ses beaux travaux sur la situation sanitaire des troupes de la région.

Médaille de bronze : M. le Dr Loys Bodin, professeur honoraire à l'École de médecine de Tours, pour ses rapports à la commission d'hygiène du département d'Indre-et-Loire.

Mutations.

M. de Gaulejac, médecin aide-major de 1^{re} classe au 5^e régiment de cuirassiers, passe au 53^e régiment d'infanterie (service).

M. Dorland, médecin aide-major de 1^{re} classe au 18^e bataillon de chasseurs à pied, passe au 5^e régiment de cuirassiers (service).

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0.10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains; innocuité absolue.

Le Gérant, H. AUBUGEAULT.

Tours, imp Tourangelle.